

# Ha!

08

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
ELLES SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES À SE LANCER.  
DÉCOUVREZ QUI SONT LES NOUVELLES ENTREPRENEURES  
HELLEMMOISES...

14

**CONSOMMATION LOCALE**  
DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE AVEC LES CIRCUITS COURTS

23

**ELECTIONS COMMUNALES**  
RÉSULTATS, COMPOSITION, DÉLÉGATIONS...  
DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAL

# HELLEMMES SE RÉINVENTE





# SOMMAIRE

## C'est maintenant !

- 4 Travaux - Aménagements - Voirie  
*Double-sens cyclable rue F Mathias*  
*Divers travaux*
- 5 Renfort de la vidéo-protection
- 6 Vol par ruse ou par fausse identité : soyez vigilant !

## Ce sont elles !

- 8 Entreprenariat au féminin – portraits croisés

## C'est chez nous !

- 14 Consommer local avec les circuits courts
- 17 Rentrée des classes et inauguration du groupe scolaire Jean Rostand à l'Épine
- 22 Dispositif « Coupon-sport »
- 23 Présentation du nouveau Conseil Communal
- 32 Campagne de sensibilisation à la propreté urbaine et test des big bin métalliques
- 36 Journée mondiale de l'enfance
- 37 Le Conseil Communal d'Enfants se renouvelle

## C'est nouveau !

- 40 Bornes de recharge pour véhicules électriques
- 42 L'IPA, dernière-née des bières Hellemus
- 44 Eco-pâturage au Centre l'Espoir

## C'est pratique !

- 47 Bibliothèque : service adapté et accueil de la nouvelle directrice

## C'est bientôt !

- 52 Opération « Noël pour tous ! »

HELLEMES ACTUALITÉS  
N°58 NOVEMBRE 2020

Edition : Mairie d'Hellemmes

Direction de publication : Franck Gherbi

Rédaction : Jack Nannini

Photo : Mairie d'Hellemmes

Maquette : www.davidbriatte.com

Impression : NordImprim

Tirage : 10 000 exemplaires

Périodicité : Trimestriel - Dépôt légal : 2020

# Ha!



**Franck GHERBI,**  
*Maire d'Hellemmes*

# Ha! Hellemmes !

En janvier nous étions réunis à l'Espace des Acacias pour nous souhaiter une bonne année 2020. L'année se termine et on ne peut pas dire que ces vœux aient été exaucés ! Les semaines se sont écoulées, les mois se sont succédé et les difficultés se sont accumulées. Le répit de l'été n'aura été que de courte durée et comme tous les Français, les Hellemmois font face à la crise. Nous vivons au rythme de la pandémie et des informations préoccupantes qui sont venues assombrir encore cette période déjà bien perturbée.

Je pense bien sûr aux familles meurtries, à toutes celles et tous ceux qui souffrent, aux entreprises qui subissent la crise de plein fouet et qui connaissent de lourdes pertes financières, à leurs salariés souvent inquiets quant à leur avenir, aux commerçants dont certains ont dû fermer et ne sont pas sûrs de pouvoir rouvrir, aux enseignants de nos écoles qui ont permis la rentrée des classes et qui assurent l'éducation de nos enfants dans des conditions difficiles avec des protocoles drastiques, aux pompiers, aux policiers et aux personnels soignants confrontés à la détresse et à la maladie, aux personnes les plus vulnérables, aux seniors qui se retrouvent isolés et à nos associations elles aussi fortement touchées...

À tous, je tiens à dire que la municipalité est à leurs côtés. Comme lors du premier confinement, votre mairie est ouverte et les services communaux restent actifs. Les écoles accueillent les enfants hellemmois, la restauration scolaire et les espaces éducatifs sont maintenus. Votre bibliothèque s'est réinventée et fonctionne en mode Clique et Fenêtre. Je n'oublie pas bien entendu nos Services Techniques et Cadre de vie qui continuent à entretenir notre Commune dans ces conditions si contraignantes.

Je tiens donc à remercier l'ensemble de notre personnel communal, maillon essentiel entre le Service Public et nos concitoyens. Je remercie également les élus pour leur mobilisation pendant cette crise inédite.

Je pense enfin à notre tissu associatif, les acteurs du monde culturel et sportif qui font vivre la Commune sont aujourd'hui en difficulté. Qu'ils soient ici assurés de notre soutien plein et entier.

Il nous faut envisager les conditions d'une vie sociale adaptée et préparer la fin de l'année qui s'annonce très particulière.

Gardons l'espoir d'une année 2021 plus heureuse qui permettrait le retour des projets, des événements culturels, sportifs et festifs. Ils sont autant d'occasions pour se retrouver et partager de bons moments dans la plus grande convivialité qui a toujours caractérisé notre Commune.

En attendant, je vous invite toutes et tous à respecter parfaitement les protocoles et consignes sanitaires. Plus nous respecterons les gestes barrières, plus nous sauverons de vies.

Prenez soin de vos proches, prenez soin de vous et soyons tous solidaires, comme nous savons si bien l'être.

**Franck GHERBI**  
Maire d'Hellemmes

Ha! Novembre 2020

## 4 C'est maintenant !



### Favoriser la pratique du vélo en ville...

Le double-sens cyclable est un dispositif permettant aux vélos d'emprunter dans les deux sens une voie en sens unique pour les automobiles.

Avantageux pour les cyclistes, le double-sens cyclable favorise leur pénétration au cœur de la ville, raccourcit les distances à parcourir et permet à ceux qui habitent dans une rue à sens unique de rentrer chez eux sans devoir faire un important détour. De plus, convenablement mis en œuvre, il favorise la sécurité par une meilleure visibilité réciproque et la modération de la vitesse automobile. Il se met rapidement en place, sans travaux lourds de voirie, et permet un meilleur maillage du réseau cyclable.

Dans cet esprit, les travaux de réalisation du double-sens cyclable rue Ferdinand Mathias, entre la place Marc Seguin et la rue des Ecoles, ont débuté début août, conformément au plan validé avec la Métropole Européenne de Lille en charge des travaux.

Il s'agissait notamment d'effacer l'ancien marquage au sol et de tracer la nouvelle signalisation horizontale pour matérialiser la bande cyclable. Les ralentisseurs (coussins berlinois) présents sur le tronçon ont aussi été rénovés pour répondre aux normes adaptées aux bus. Une signalisation verticale complète le dispositif qui est désormais opérationnel. Des totems informatifs pour les automobilistes seront également installés.

### Les chantiers en bref...

- Suite à la mise en place de la pépinière en début d'année, l'Établissement Public Foncier (EPF) a profité de la période estivale pour poursuivre le chantier de déconstruction et la sécurisation du site de l'ancienne imprimerie H2D. Une concertation sera ensuite organisée.
- La mise aux normes et l'entretien des conduites de gaz est une affaire de sécurité. Aussi, dans le quartier de l'Épine, la rue de la Ville de Naumburg et plusieurs impasses ont fait l'objet de travaux de rénovation des branchements gaz.
- La seconde phase du chantier du site de la Ferme Castel a repris avec le gros œuvre des maisons individuelles côté rue de la Résistance. La réhabilitation du corps de ferme est aussi en cours.



## Renfort du dispositif de vidéo-protection

### Renforcer et améliorer la sécurité, la protection des personnes et des biens

Outil désormais essentiel dans la prévention de la délinquance, la vidéo vient en renfort du travail de terrain effectué par les agents de médiation, la police municipale et la police nationale. Installé en 2016, le dispositif de vidéo-protection concentré sur le centre-ville a été entièrement rénové avec des équipements plus performants, que ce soit en qualité d'image, en capacité de stockage ou en traitement sur réquisition...

Les caméras de vidéo-protection ne sont pas installées au hasard. Les sites sont d'abord déterminés selon les problèmes rencontrés et identifiés tout au long de l'année en concertation avec la police municipale et les élus, puis un dossier administratif et technique est déposé en préfecture qui autorise et valide le choix des emplacements retenus.

Ainsi, après 4 années de mise en service, selon l'expérience et l'observation, la Commune a décidé d'agréger à ce dispositif de nouvelles caméras fixes et pérennes en vue de protéger ses bâtiments et espaces publics, suite à des dégradations et des

désordres causés aux habitants. Plusieurs caméras ont donc été installées, d'autres encore vont être déployées sur différents sites repérés ; après la place Hentgès et le cimetière, le complexe sportif devrait bientôt être équipé.

*Les caméras de vidéo-protection ne filment que l'espace public, préservant ainsi pleinement la vie privée des habitants.*

Pour être encore plus performant, le dispositif sera intégré au CSU lillois (Centre de Supervision Urbain), un mur d'écrans connectés 24h/24 et 7j/7 aux caméras de la ville, avec des opérateurs dédiés qui visionneront en temps réel les secteurs protégés et exploiteront les images. Les informations immédiatement relayées aux acteurs de terrain permettront une meilleure réactivité et donc une efficacité accrue dans le traitement des faits délictuels.

**Faux démarchages,  
vols à la fausse identité,  
soyez vigilant !**

## Les seniors, proies faciles pour les vols et arnaques au domicile

Depuis quelques années, nous assistons à une recrudescence de vols par ruse ou vols avec fausse qualité en porte-à-porte. Souvent seules et isolées, les personnes âgées sont les principales victimes de ces individus qui n'hésitent pas à usurper l'identité d'un professionnel pour s'introduire au domicile et les déposséder de leurs biens...

### VISITE INATTENDUE ?

#### ATTENTION :

L'habit ne fait pas le moine

Faux policiers, faux plombiers...  
Contre les vols, protégez-vous,  
protégez vos biens !

Utilisez l'ocilleton  
et l'entrebailleur  
pour parler à  
travers la porte



Demandez une carte  
professionnelle

Téléphonez à l'organisme  
concerné pour vérifier s'il  
y a bien une intervention  
prévue chez vous



### Un mode opératoire simple et bien rodé

Le malfaiteur sonne chez la victime en se faisant passer pour un technicien EDF/GDF, un plombier prétextant une visite de contrôle suite à une fuite importante chez le voisin, un agent de la commune missionné pour recueillir des données dans le cadre d'une enquête publique ou d'un recensement, un pompier, un gendarme ou encore un policier exhibant furtivement une carte tricolore ou un brassard orange marqué « police » ...

Une fois rentré au domicile, il détourne l'attention de la victime et subtilise alors tout ce qui lui tombe sous la main : portefeuilles, clés de voitures, bijoux et autres objets de valeur.

## Quelles précautions prendre pour éviter le vol par ruse ?

Quelques astuces suffisent parfois à se prémunir de ce type d'escroquerie :

- Lorsque quelqu'un sonne ou frappe à votre porte, le premier réflexe est de regarder à qui vous avez affaire en vous servant d'un judas de porte ou d'un entrebailleur. Si vous avez le moindre soupçon, ne laissez entrer personne, quelle que soit la raison invoquée.
- Avant de la laisser pénétrer chez vous, vérifiez l'identité de la personne. Qu'elle soit en tenue de travail, en uniforme ou munie d'un brassard de police, ne vous fiez pas aux apparences et exigez sa carte professionnelle ou un justificatif d'intervention. Mais il peut aussi s'agir d'une fausse carte. Vous pouvez donc aussi contacter l'organisme censé l'employer pour vérifier que son identité et vous assurer qu'il s'agit bien d'une intervention officielle (privilégiez la recherche du numéro par vous-même). Vous pouvez aussi contacter votre bailleur, votre concierge ou vos voisins.
- Si vous laissez entrer le visiteur, fermez la porte derrière lui pour éviter qu'il ne la laisse entrouverte pour permettre à un complice de s'introduire dans votre logement pour vous dérober vos biens pendant qu'il retient votre attention. Dans tous les cas, restez avec votre visiteur et ne le laissez jamais seul.
- Si vous avez un soupçon, un doute, ne laissez entrer personne. Vous êtes chez vous, c'est donc vous et vous seul qui décidez. Et si le visiteur insiste, appelez les forces de l'ordre en composant le 17.



# VOL PAR RUSE ou par FAUSSE QUALITÉ

## AVIS DE VIGILANCE

UN INCONNU SE PRÉSENTE À VOTRE  
DOMICILE COMME POLICIER, PLOMBIER,  
POMPIER, AGENT DE RECENSEMENT,  
TECHNICIEN ERDF/GRDF, ETC.

### MÉFIANCE !!!

N'ouvrez pas la porte immédiatement  
Regardez par le judas ou la fenêtre  
et parlez à travers la porte  
Exigez de voir sa carte professionnelle  
par l'entrebailleur  
Un doute ? Demandez lui de partir et  
appeler la police immédiatement

Soyez acteur de votre propre sécurité

### Si vous êtes victime d'un vol à la fausse qualité ou d'un vol par ruse, ne paniquez pas :

- Prévenez immédiatement les services de police ou de gendarmerie. Votre réactivité permettra une intervention rapide visant à interpellier les auteurs.
- Donnez toutes les informations utiles aux enquêteurs : adresse de votre domicile, description des auteurs (taille, vêtements...), mode opératoire succinct et préjudice.
- Ne touchez à rien chez vous en attendant le passage de la police ou de la gendarmerie qui relèvera les traces et indices laissés par les mal-fauteurs.
- Enfin, déplacez-vous au commissariat de police de votre territoire afin de déposer une plainte.

## 8 Ce sont elles !



### Entrepreneures à Hellemmes

Dirigeantes d'entreprises, épicières, coiffeuses, graphistes, avocates, tatoueuses, couturières, fleuristes, artistes, pâtisseries... Sur les marchés... Les cheffes d'entreprises hellemmoises sont de plus en plus nombreuses. Auto-entrepreneures, elles doivent souvent prouver plus que les hommes. Des organismes, des associations peuvent aider à la création d'entreprises.

### Des organismes pour aider à débiter dans l'entrepreneuriat

Contre la "solitude" de l'entrepreneure, il existe différentes structures adaptées à chaque situation...

La Chambre de Commerce et d'Industrie, organisme incontournable pour créer son entreprise puisque c'est à elle qu'il faut déclarer la création, propose un suivi et des aides personnalisés sous forme de stage et/ou de réunion pour finaliser votre projet.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France accompagne dans les créations/reprises d'entreprises artisanales.

Selon la destination de l'entreprise, vous pouvez aussi obtenir de l'aide : l'APES Hauts-de-France pour l'économie solidaire, l'ADIE pour les micro-crédits, les clubs ou des réseaux d'investisseurs, de conseils, de parrainage, la Mission Locale avec le Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP), le CAP



médecins, pharmaciennes,  
nés, à domicile, sur un ou plusieurs  
ombreuses. Manageures ou  
mmes leurs capacités à gérer...  
prise...

## enariat...

quartier, Initiative Lille Métropole Sud (ILMS) pour des subventions, des aides financières, des prêts à taux zéro. Les incubateurs comme la Ruche d'Entreprises d'Hellemmes, Eurasanté, Euratechnologie... permettent aux entreprises naissantes de partager des savoirs, de mettre en commun des énergies.

Pour vous aiguiller, renseignez-vous au Service Action Économique et Commerce de Lille-Hellemmes-Lomme à l'Hôtel de Ville de Lille, place Augustin Laurent à Lille.

☎ 03 20 49 50 84

[actioneco@mairie-lille.fr](mailto:actioneco@mairie-lille.fr)

## L'entrepreneuriat au féminin, parcours de combattante ?

L'entreprise au féminin a encore du mal à se diffuser en Europe. Les femmes représentent 52% de la population mais seulement 30% des créatrices d'entreprises. En France, plus de la moitié des femmes déclare avoir envie d'entreprendre, mais seulement 1/3 d'entre elles ose franchir le pas. Car notre culture sociétale, même si les esprits changent, est encore ancrée sur la domination masculine. Être une femme entrepreneure suppose des contraintes supplémentaires propres pour la plupart à des idées fausses et des postures rigides dépassées :

- l'attitude des hommes face à une femme porteuse de projet ou cheffe d'entreprise,
- les inégalités d'accès aux capitaux,
- les contraintes familiales,
- l'organisation du quotidien.

Cette pensée collective qui trouve encore l'entrepreneuriat comme une activité masculine décourage les femmes qui, de fait, ont tendance à s'exclure elles-mêmes de l'entrepreneuriat, pensant à tort ne pas avoir les compétences suffisantes.

Si les aides en direction des femmes désirant créer une entreprise sont de plus en plus nombreuses et spécifiques, il reste encore un long chemin à parcourir.

## Chiffres (2019)

En France, l'entrepreneuriat féminin représente :

**36%** du nombre total d'entrepreneur(e)s,

**40%** des entreprises individuelles,

**75%** d'entreprises toujours en activité après 3 ans d'existence,

**33 %** des entreprises créées par des femmes le sont avec environ 4000€.

## Un salon de coiffure éco-responsable



Harmonie Limellette, 31 ans, vit sa passion depuis 17 ans : la coiffure. Un CAP en poche, elle se forme parmi les grands : Alexandre à Paris, Michel Dervyn... D'abord assistante-coiffeuse, puis coiffeuse, co-manager, manager... Elle apprend peu à peu toutes les ficelles, à la fois artistiques, administratives et financières du métier.

Ayant "fait le tour" de sa profession en tant que salariée, elle a décidé de sauter le pas. "Je cherchais

plutôt sur Lille mais ayant vécu à Hellemmes plus jeune, j'ai repéré ce local vide (anciennement Mie-sucrée, mie-salée)." Et après beaucoup de travaux, le 26 mai dernier, elle a ouvert son propre salon : L'excellence Coiffure.

Dans une déco volontairement épurée, elle prodigue conseils, soins, et coupe aussi bien hommes, enfants et dames. Elle met en avant son savoir, son expérience, dans une ambiance à la fois familiale et moderne.

### "Faire pour la planète !"

Dans le salon, tout est pensé "recyclage". Les produits sont vegans, les colorants sont à la kératine ou à la cire d'abeille, les tubes de couleurs et aérosols sont triés... Et les cheveux sont collectés dans un sac dédié puis donnés à l'association "Coiffeurs justes" qui recycle les cheveux pour en faire des boudins de récupération des hydrocarbures ou un élément constituant l'enrobage des routes !

Pour ouvrir son salon, Harmonie a reçu l'aide du Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP), du CAP quartier, de l'Initiative Lille Métropole Sud (ILMS) en plus d'un apport personnel.

200 Rue Roger Salengro

☎ 03 62 65 60 32





## Une créatrice-couturière de style !

Clara Lefevre ne se destinait pas à la couture. Mais après 10 ans d'une carrière d'éducatrice spécialisée, elle a décidé de changer de vie et d'explorer ses talents créatifs. "J'ai appris à coudre et à tricoter avec ma grand-mère. Je me suis orientée vers une école spécialisée dans la fabrication de vêtements sur mesure". En 2018, elle crée son entreprise et met son savoir-faire au service de différents stylistes.

Lasse d'être exécutante pour les autres, elle ouvre enfin son atelier de création/couture en 2019. D'inspiration Yamamoto ou McQueen, Clara Lefevre a la volonté de placer la femme à la fois dans sa sensualité et dans sa force. Son atout : le sur-mesure pour un projet particulier mais aussi des petites séries presque confidentielles où chaque pièce a son détail qui rend le vêtement unique. Elle propose aussi l'alternative du "semi-mesure" : partant d'une base standard qu'elle adapte à vos mensurations.

Enfin, Clara Lefevre donne aussi des cours de couture individuels ! Pour sa création d'entreprise, elle a reçu de l'aide de Pôle emploi qui a financé sa reconversion, l'aide à la création ou à la reprise d'une entreprise (Accre) qui permet une exonération partielle de charges sociales, de la Chambre de Métiers, et continue d'être suivie par l'association Little Big Women pour l'accompagnement, le "réseautage", l'échange de savoir.



**Clara Lefevre,**  
46, rue Louis Blanc  
☎ 06 11 86 79 32  
[claralefevre.com](http://claralefevre.com)

# Vous reprendrez bien un peu de gâteau ?



Tour à tour caissière, vendeuse en alimentation, emplois où elle ne s'épanouissait pas vraiment, Assia Gillio Ben Allal entreprend une reconversion en pâtisserie, avec l'aide de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA). Pourquoi la pâtisserie ? Peut-être parce qu'enfant, en rentrant de l'école, elle retrouvait toujours les gâteaux préparés avec amour par sa maman.

En 2017, elle obtient son CAP après des stages chez Yann Brys et Yann Couvreur. De bouche à oreille, de dégustations en porte-à-porte, Koom pâtisserie, son entreprise, s'impose de plus en plus comme une alternative originale aux pâtisseries traditionnelles. Tarte à la rhubarbe, crème d'amande, écrasé de rhubarbe et fraises, cake au potiron et sirop d'érable... Vous commencez à saliver ?

Les inspirations d'Assia Gillio Ben Allal privilégient fruits et légumes de saison. Les best-sellers : le banana bread et le carrot cake ! Si elle espère un coup de pouce de la CMA pour l'achat d'un triporteur, elle cherche surtout le local adapté à son activité, de préférence sur Hellemmes où elle veut contribuer à la dynamisation de la Commune.

Après la Friche Gourmande, l'Hirondelle, c'est maintenant à l'Avant-goût, sur l'ancien site de Fives-Cail et de la future "Cuisine commune" que l'on peut être gourmand. Et bientôt, peut-être, sur le marché d'Hellemmes...

sur facebook : [KOOMLILLE](#)





## Tatoos à Hellemmes !

Elodie De Rycke a connu le monde des "tatoos" dès 17 ans, âge auquel elle fait faire sa première inscription. Attirée par l'art, elle peaufine peu à peu ses dessins pour les adapter aux tatouages.

Après quelques propositions d'apprentissage sur Paris, sur Lille, elle apprend les normes sanitaires très strictes lors d'une formation à l'hygiène et à la salubrité pour les piercings, tatouages et maquillages permanents et décide, il y a déjà deux ans, de dédier une pièce de son logement à son cabinet professionnel.

Chaque tatoueur a un style. Si celui d'Elodie De Rycke est un peu néo traditionnel, ce qui l'intéresse, ce sont les tatouages colorés.

Elle n'est pas une "scratcheuse", une tatoueuse qui fait cela à "l'arrache". Le feeling est la base : dialoguer, parler, expliquer, écouter, établir un lien de confiance. Chacune de ses oeuvres est unique et personnelle : *"Même si un(e) client(e) me le demande, je ne copierai jamais le style d'un autre : c'est très mal vu dans la profession et ce n'est pas mon éthique"*.

Le métier de tatoueur(se) n'est pas encore reconnu en France. Leur porte-parole, le célèbre "Tintin", a créé le Syndicat National des Tatoueurs pour faire reconnaître cette profession comme artistique et non pas artisanale ou libérale. Affaire à suivre...

**sur facebook : [aideninwonderlandtattoo](#)**

**sur instagram : [cloudiesthours](#)**

## Une association d'aide à la création d'entreprise 100% féminine

Little big women ne s'est pas faite en un jour. À l'origine, elle s'appellait Initiatives Plurielles, une association pionnière de l'entrepreneuriat des femmes dans la région. Forte d'une expérience de 20 ans, Little big women aide les femmes à oser grandir, grâce notamment à des mentors, des cheffes d'entreprise-marraines. Attention : *"La marraine ne conseille pas, elle ne fait pas à la place de sa filleule. La marraine*

*révèle son potentiel entrepreneurial..."*, *"La marraine ne peut pas protéger sa filleule de tous les risques, mais elle peut l'avertir des tempêtes à venir et l'aider à s'y préparer..."* mais *"Quoi de mieux que l'aide de celle qui est passée par là pour nous prévenir des risques..."*

L'association offre donc des services diversifiés pour :

- créer ou reprendre une entreprise ;

- se mettre à son compte ;
- réfléchir au développement d'une entreprise ;
- gagner en confiance et développer un leadership ;
- renforcer ses compétences d'entrepreneure ;
- intégrer une dynamique forte de mise en réseau...

Tél. : 03 20 49 84 09 - 06 51 27 64 86

email : [contact@littlebigwomen.com](mailto:contact@littlebigwomen.com)

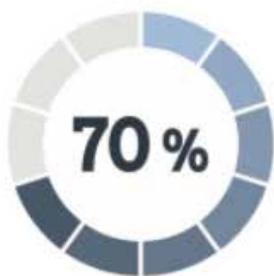
&lt; CIRCUITS COURTS &gt;

## Goûtez la différence !



### De la fourche à la fourchette...

Avec les circuits courts, des produits alimentaires directement du producteur aux consommateurs.



**70%** des Français préfèrent manger local et souhaitent soutenir l'agriculture biologique et paysanne.

**Et vous ?**

Les circuits courts ont la côte. Plébiscités par le consommateur qui est en demande de produits de terroir, cultivés ou fabriqués artisanalement au plus près de chez lui, ces modes de commercialisation sont en pleine expansion. Ils concernent presque toutes les filières agricoles, des fruits et légumes à la viande en passant par les produits laitiers, le miel ou les produits transformés (confitures, bocaux, pain, etc.), permettant de développer un approvisionnement local, souvent bio et parfois même solidaire.

---

#### Favoriser la transition alimentaire

---

Qualité, saisonnalité, traçabilité, fraîcheur, proximité font désormais partie des nombreuses préoccupations des consommateurs auxquelles les circuits courts répondent parfaitement.

À Hellemmes, ces circuits privilégiés se traduisent par une présence de plusieurs producteurs locaux sur les marchés de plein air des mercredis et samedis matin.

Faire ses courses au marché est en effet redevenu très tendance. Cela permet de reprendre contact avec les saisons, les prix pratiqués en dehors des magasins, la fraîcheur, la possibilité de communiquer avec les commerçants ou producteurs, de poser des questions, de bénéficier de conseils, voire d'idées de recettes... Bref, de créer du lien social autour de la nourriture en faisant de nouvelles rencontres.

Ils se traduisent aussi au travers de points de vente collectifs, communs à plusieurs agriculteurs qui vendent leurs produits par le biais d'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne ou de Proximité) qui centralisent les commandes et en assurent la distribution.

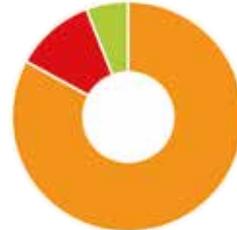
Les avantages de la vente en circuits courts, tant pour les consommateurs que pour l'économie locale et l'environnement sont nombreux : réduction des emballages et des pollutions liées au transport, possibilité de consommer des produits frais, renfort du lien social ou encore consolidation d'emplois locaux...

### Un modèle économique plus juste pour tous

Ce modèle de consommation favorise une rémunération juste du producteur. De même, en évitant les intermédiaires et les longs transports, les prix à la vente ne sont souvent pas supérieurs à ceux que l'on peut trouver dans le commerce classique.

Autre élément important : la création d'emplois sur le territoire. En permettant d'un côté aux fermes et exploitations agricoles de garder la plus-value de leur production, et en garantissant de l'autre aux consommateurs des produits locaux, de qualité, et répondant aux mêmes contraintes sanitaires que dans les autres formes de distribution, la vente directe permet de sauvegarder une agriculture périurbaine, de redynamiser une agriculture paysanne à taille humaine génératrice d'emplois, et de contribuer au maintien d'une activité agricole garante de nos traditions, de nos savoir-faire et de nos paysages.

## Circuits courts : Une répartition plus juste de la rémunération



80% pour le producteur



5% pour le gestionnaire



15% pour le circuit court



## Des distributions sécurisées

Avec des mesures d'hygiène renforcées et un peu d'inventivité, les trois structures présentes sur la Commune s'organisent pour limiter au maximum les manipulations et les échanges. Les consommateurs sont invités à venir par créneau horaire ou à rassembler les commandes avec leurs voisins pour concentrer la livraison sur une seule personne. Ce dispositif permet de continuer à approvisionner localement les clients habituels, mais aussi d'en capter de nouveaux limités dans leurs déplacements. Pour la sécurité de tous, lors du retrait de vos paniers, respectez les gestes barrières et les consignes de votre circuit de distribution.

## Le saviez-vous ?

« *Locavore* » est un terme que personne n'employait en France il y a encore 5 ans. Il est à présent dans toutes les bouches et dans tous les magazines dès que l'on parle consommation alimentaire.

Le « *locavorisme* » est intimement lié au circuit court, puisqu'il s'agit de consommer local, en acceptant au maximum un intermédiaire.

Si le mot est relativement récent, l'idée trouve toutefois ses origines dans les années 70 et 80, notamment grâce à Tim Lang qui invente les « *food miles* », les kilomètres alimentaires (idée à l'origine de la fameuse empreinte carbone).

Le local désigne généralement une distance de 100 à 250 kilomètres maximum autour du domicile.

## Les réseaux présents sur la commune

### AMAP' aux potes

Légumes bio, fruits bio, pain bio. L'AMAP vous propose de partager la récolte d'un producteur local (La Ferme Hantay pour le maraîchage, l'Enfarinée pour le pain et les Vergers de Beaudignies pour les fruits) sous forme de paniers hebdomadaires.

**Livraison le mardi de 18h à 19h**  
**Espace des Acacias, place Hentgès**

**Infos : [www.amapauxpotes-lille.fr](http://www.amapauxpotes-lille.fr)**

### Les jardins de la Fontaine

La ferme du Recueil vous propose une variété de légumes bio élevés en permaculture à Villeneuve d'Ascq.

**Livraison le jeudi de 18h à 20h**  
**Club des Primevères, rue Chanzy**

**Infos : [jardinsfontainehellemmes@gmail.com](mailto:jardinsfontainehellemmes@gmail.com)**

### La Ruche qui dit Oui

Chaque semaine, retrouvez de bons aliments issus d'une agriculture fermière de qualité. Légumes, fruits, viandes, œufs, produits laitiers, pain, miel et confiture..., on peut tout trouver dans une Ruche. Venez rencontrer les producteurs et profitez de cette nouvelle façon de mieux consommer tout en soutenant l'agriculture locale.

**Livraison le mardi de 17h30 à 19h**  
**Salle Bocquet, ruelle Saint Sauveur**

**Infos/inscription : [www.laruchequiditoui.fr](http://www.laruchequiditoui.fr)**



< DOSSIER >

## Une rentrée forcément particulière

*La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les familles et les services de la Ville. Fortes de l'expérience de la fin d'année scolaire face au protocole sanitaire et de l'implication des différents acteurs pour allier sécurité, pédagogie et bien-être à l'école, les équipes ont tout mis en œuvre pour que la rentrée scolaire soit la plus sereine possible. Les efforts réalisés ont permis aux écoliers de retrouver le chemin de l'école en toute sérénité.*

Nouveaux cartables, jolis vêtements choisis pour l'occasion, des livres et des cahiers tout neufs, de beaux crayons de couleur... ils étaient près de 1700 écoliers à faire leur retour sur les bancs des écoles primaires en septembre dernier.

Des rires, des larmes, des interrogations, la découverte de l'inconnu pour certains, des retrouvailles et une grande excitation pour d'autres... La rentrée scolaire en pleine période d'accélération de la pandémie suscitait de nombreuses interrogations chez les parents d'élève. Port du masque, distanciation, limitation des brassages, fonctionnement des cantines, gestes barrières... la priorité absolue pour la Commune était de suivre à la lettre toutes les précautions et les consignes sanitaires fixées par les autorités nationales afin de permettre à tous les enfants d'être scolarisés normalement.

Avec des effectifs en légère baisse par rapport à l'an dernier et malgré un contexte sanitaire contraint, la rentrée scolaire 2020 s'inscrit dans la continuité : des écoles rénovées durant l'été, un équipement numérique qui se généralise et une restauration scolaire de qualité et à la portée de tous.

Au cœur du projet communal, l'éducation tient une place centrale. La priorité étant de réaliser l'école de la République, une école publique, obligatoire, gratuite et laïque, qui offre à chaque enfant les moyens de grandir et s'épanouir quels que soient ses rythmes et ses besoins éducatifs, contribuant ainsi à l'égalité des chances.

Pour y parvenir, la commune s'engage à prendre part, aux côtés des enseignants, au parcours pédagogique de chaque enfant. La réussite de tous est conditionnée d'abord par la qualité de l'accueil au sein de chaque établissement. Lieu d'apprentissages, d'éducation, de culture et d'épanouissement, l'école offre aux enfants un environnement qui doit être de qualité tant au niveau des conditions d'accueil que des enseignements dispensés ou des possibilités périscolaires. C'est un lieu de vie dans lequel ils doivent se sentir bien. Parce que le bien-être des élèves est essentiel, les écoles font chaque année l'objet de travaux d'entretien, de mise aux normes et sont équipées de nouvelles technologies (tableaux numériques interactifs, vidéoprojecteurs, tablettes et ordinateurs...).

### **Ecole, commune, parents et associations, co-acteurs de la réussite éducative**

La réussite de tous repose aussi sur une politique éducative ambitieuse. C'est pourquoi certaines écoles bénéficient du dispositif de réussite éducative (DRE), afin de proposer un accompagnement et un soutien personnalisé aux enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage, de comportement ou de santé. C'est aussi pourquoi la commune met en place des salles spécifiques pour le Rased (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté), qu'elle travaille avec l'APSCO\* pour accompagner à la scolarité des enfants qui en ont besoin, et qu'elle favorise la mise en place de médiateurs écoles-famille en partenariat avec le club de prévention Itinéraires.

Autre élément clé au service de la réussite éducative : la collaboration entre enseignant et atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). L'atsem, c'est celle qui aide à l'accueil des enfants le matin et qui facilite la transition famille-école. C'est elle qui sèche les grosses larmes, s'occupe de l'hygiène corporelle lors des passages aux toilettes, du lavage des mains et des séances de déshabillage-rhabillage au moment de la sieste, prépare le goûter, le matériel, contribuant ainsi au bon fonctionnement des classes dans lesquelles elles travaillent en fonction des besoins des activités pédagogiques programmées par les enseignants... L'atsem accompagne également les élèves lors des temps de restauration. Si l'instituteur(trice) symbolise plutôt l'autorité, l'atsem représente davantage la sécurité affective, le réconfort. À Hellemmes, les maternelles disposent d'une ATSEM pour 28 enfants.





### Le périscolaire...

Avant et après l'école, lors de la pause méridienne et les mercredis, des animateurs qualifiés accompagnent les enfants par petits groupes dans des ateliers périscolaires ou espaces éducatifs, réels outils pédagogiques qui contribuent à offrir à chaque enfant la possibilité de s'ouvrir à la culture, aux sciences, aux activités physiques, sportives ou de loisirs, ainsi qu'à la citoyenneté.

### La pause méridienne...

Le temps du midi, appelé pause méridienne, est un moment essentiel dans la journée de l'enfant. Il doit lui permettre de se restaurer et de se détendre, pour son bien-être et pour retrouver l'énergie et le niveau d'attention nécessaires aux apprentissages de l'après-midi. 1200 enfants sur les 1700 scolarisés dans les écoles publiques hellemmoises restent déjeuner à l'école (soit 80%).

Consciente que la restauration scolaire est un véritable levier pour lutter contre les inégalités sociales et pour éduquer à la transition écologique, la Commune veille constamment à améliorer la qualité des menus proposés. Ceux-ci sont d'ailleurs élaborés avec la plus grande attention par les chefs de la cuisine centrale, avec l'appui d'une diététicienne et dans le respect des règles transmises par le Ministère de la Santé. Côté équilibre, certaines grandes familles d'aliments sont privilégiées comme les fruits et légumes, les viandes et les poissons ou encore les produits laitiers pour la bonne santé des os ! Et bien sûr, les graisses et le sucre sont limités. En plus de l'équilibre alimentaire, les responsables ont aussi à l'œil la qualité. La volonté municipale étant de mitonner encore plus de produits frais et d'utiliser un maximum de produits de saison.

## Quelques chiffres clés...



**1700** enfants scolarisés



**66** classes  
(27 maternelles et 39 élémentaires)



**36** animateurs  
(espaces éducatifs)



**30** agents de restauration



**12** agents d'entretien  
(dont 3 spécifique COVID)



**24** ATSEM  
(22 + 2 apprenties)

Afin de savoir ce qui plaît le plus et ce que les enfants rechignent à manger, la diététicienne se rend régulièrement dans les restaurants scolaires. Attention, elle n'enlève pas du menu les aliments peu appréciés ! Elle les présente autrement, avec l'intention d'inciter les jeunes Hellemmois à goûter de tout.

Pour favoriser l'accès des enfants issus des familles les plus fragiles à au moins un repas complet par jour, la grille tarifaire démarre à 50 centimes par repas.

## Le protocole sanitaire

La rentrée a aussi été marquée par les règles sanitaires pour éviter la propagation de la Covid-19 au sein des établissements. Parmi les mesures du protocole mis en place, on retiendra notamment :

### Le port du masque

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour tous les personnels en présence des élèves comme en présence d'autres adultes, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. D'abord proscrit pour les écoliers de la maternelle et non recommandé pour ceux de l'élémentaire, le port du masque est obligatoire depuis la rentrée de novembre pour tous les enfants dès l'âge de 6 ans. La Commune a distribué un masque lavable aux élèves concernés dans toutes les écoles.

Pour les parents qui accompagnent leurs enfants, le port du masque est obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour de l'école.

### La distanciation physique

Dans les lieux clos, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves, notamment dans les classes, les bcd et les espaces de restauration (une chaise sur deux et en quinconce pour éviter les face-à-face). Les personnels ne mangent pas à la même table. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'impose pas.

### Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 20-30 secondes sous l'étréite

surveillance de l'enseignant, de l'atsem ou de l'animateur du périscolaire. La Commune assure la vérification régulière de l'équipement des établissements en savon ou gel hydroalcoolique pour permettre aux enfants de se laver les mains aussi souvent que nécessaire. Le lavage doit être réalisé, a minima : à l'arrivée dans l'établissement ; avant et après les récréations ; avant chaque repas ; après être allé aux toilettes ; le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

### Limitation du brassage des élèves

Les écoles veillent à organiser le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, autant que possible, les regroupements et les croisements importants entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes ou niveaux). Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents.

### Les locaux

L'aération des locaux est fréquente (au moins 3 fois par jour) et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles de classe, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour. Les tables du réfectoire sont quant à elles nettoyées et désinfectées après chaque service.

### Présence d'un cas avéré

Une procédure particulière a été élaborée par le Ministère des Solidarités et de la Santé, et le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports pour réagir sans délai et de manière proportionnée en cas d'apparition de cas confirmés de Covid-19 parmi les élèves et les personnels (traçage des contacts, politique de test, mesure d'isolement voire de fermeture partielle ou totale d'une école ou d'un établissement si la situation le justifie).



## Un groupe scolaire tout neuf à l'Épine

Sans surprise, c'est à l'Épine que le maire avait décidé d'effectuer cette rentrée particulière. C'est en effet le jour qui a été choisi pour inaugurer le nouveau groupe scolaire Jean Rostand.

Au milieu des parents, enfants, enseignants et autres personnalités présentes pour l'événement, il a coupé le ruban tricolore avec la directrice Adèle Nuytens et l'inspecteur de l'Éducation Nationale, permettant aux écoliers d'entrer et de découvrir leur nouvelle école, « un équipement qui répond en tous points aux objectifs clairement définis en termes d'espace, d'accessibilité, de fonctionnalité, de pluridisciplinarité et de sécurité. Un équipement qui comptera dans la vie de plusieurs générations d'enfants. »

Situé au cœur du quartier, l'établissement est construit sur une surface utile de 2.241 m<sup>2</sup>, 3.137 m<sup>2</sup> si l'on y ajoute les cours de récréation et les préaux. Il regroupe 13 classes (5 maternelles au rez-de-chaussée et 7 élémentaires à l'étage) dont 9 ont été ouvertes ce 1er septembre. Le cadre est agréable, lumineux et moderne, un lieu propice à l'épanouissement des 230 élèves scolarisés pour cette première année de fonctionnement, l'effectif prévisionnel à terme étant évalué à 360.

A travers ce projet, Hellemmes s'est dotée d'une école exemplaire, respectueuse de l'environnement et qui s'inscrit pleinement dans les objectifs du développement durable. Un bâtiment « passif » qui intègre les nouvelles technologies, tant dans la gestion de l'éclairage, de l'isolation thermique et phonique ou du choix des systèmes de chauffage et de ventilation, que dans les matériels et équipements pédagogiques. A titre d'information, l'école Rostand est la première à Hellemmes à être dotée d'écrans numériques interactifs tactiles dans chaque classe, ainsi que d'une valise mobile comprenant des tablettes et un ordinateur maître. Le coût total de l'opération (construction + mobilier) s'élève à 11 millions d'euros. Cette construction s'inscrivant dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine en zone classée en géographie prioritaire, la Commune a bénéficié de plusieurs aides. Ainsi, l'Etat a participé au financement des travaux à hauteur de 3.740.465 € au titre de la Politique de la Ville, et la Métropole Européenne de Lille à hauteur de 1.262.839 € au titre du fonds de concours école ; la part ville étant de 6.421.307 €.

&lt; SPORT &gt;

## Un coup de pouce pour inscrire vos enfants dans les clubs hellemmois

Si septembre était le mois de la rentrée scolaire, c'était aussi celui des inscriptions dans les clubs sportifs... Pour cette saison 2020-2021, la Commune a mis en place le Coupon Sport, une aide financière à la prise de licence et à l'adhésion dans les clubs sportifs hellemmois partenaires du dispositif.

Le sport est un élément fondateur du parcours éducatif de l'enfant, que ce soit sur les temps scolaires, péri ou extrascolaires. Aussi, considérant que le coût d'une adhésion pour un enfant ne doit pas être un frein à la pratique sportive de son choix, la Commune met en œuvre un dispositif visant à lui en faciliter l'accès.

Cette mesure innovante a pour but de soutenir les sportifs hellemmois et d'encourager les familles, au regard de leur situation socio-économique, à orienter leurs enfants vers les clubs locaux dont le fonctionnement et la santé financière sont fortement impactés par la crise sanitaire.

C'est pourquoi le montant de l'aide dépend du quotient familial calculé par la CAF et s'échelonne de 10 à 80 euros (plafonnée au montant total de la cotisation).

Cette aide qui concerne les enfants âgés de 2 à 11 ans ne s'adresse qu'aux familles domiciliées à Hellemmes et ne peut être accordée qu'une fois par saison et par enfant.

***Vous habitez Hellemmes, vos enfants ont moins de 12 ans et votre club est référencé parmi les clubs partenaires du dispositif, vous pouvez bénéficier de l'aide !***

Pour cela, il vous suffit de retirer le formulaire auprès de la Direction Animation-Sports-Culture en mairie, sur présentation des justificatifs (domicile, quotient CAF, scolarité). Remplissez votre partie et présentez-le ensuite au club qui renseignera la sienne.

Retournez-le en mairie qui vous l'échangera contre votre coupon.

Le club le déduira du montant de la cotisation et se fera rembourser la totalité des réductions ainsi accordées sur présentation d'un bordereau récapitulatif.





## Bienvenue au nouveau Conseil Communal

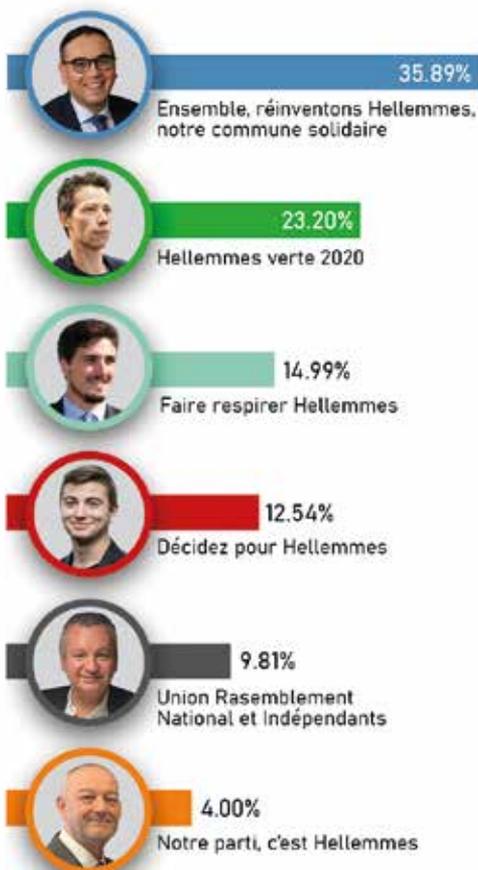
Quand Franck Gherbi a enfilé sa première écharpe de maire, c'était en 2017 dans ce même Espace des Acacias, dans une salle comble. Changement radical le mercredi 8 juillet en fin de journée, avec une séance en présence d'un public restreint à une cinquantaine de personnes et tout le corollaire qu'imposait la crise sanitaire du moment. Distanciation physique, gel hydroalcoolique, appariteurs masqués et gantés, gestes barrières à respecter scrupuleusement... Du jamais vu dans l'histoire de notre Commune ! Tout s'est passé dans les règles et Hellemmes dispose désormais d'un nouvel exécutif pour les six prochaines années. Retour sur ces élections qui resteront ancrées dans notre mémoire collective et dans l'histoire communale...

Proches des enjeux et préoccupations quotidiennes des Français, les élections municipales sont traditionnellement parmi les scrutins dont les résultats sont les plus suivis. Événement sans précédent, après un premier tour bouleversé par l'épidémie de coronavirus et marqué par une

abstention exceptionnelle, le second tour s'est tenu le dimanche 28 juin, soit plus de trois mois après.

Toutes les mesures sanitaires ont été prises pour que les Hellemmoises et les Hellemmois puissent venir voter en toute sécurité...

Fig. 1 - Résultats du 1<sup>er</sup> tour



PARTICIPATION : 35.64%

Fig. 2 - Résultats du 2<sup>ème</sup> tour



PARTICIPATION : 31.25%

Officiellement installés le mercredi 8 juillet, les nouveaux conseillers communaux, avec à leur tête Franck GHERBI, ont débuté leur mandat. Pendant 6 ans, ils mettront tout en œuvre pour mener à bien le projet de vie qu'ils ont établi pour la Commune et les Hellemmois.

### Une prise de fonction retardée...

À l'issue du 1<sup>er</sup> tour, le dimanche 15 mars, la liste « Ensemble, réinventons Hellemmes, notre commune solidaire », conduite par Franck Gherbi, remportait près de 36% des suffrages, soit 12,7% de plus que le second (Fig. 1). À l'issue du vote, seuls 4 candidats avaient obtenu plus de 10 % et restaient en lice.

En raison de l'épidémie de Covid19, le second tour fut ajourné. Pendant toute la durée du confinement, les mandats du maire et des adjoints sortants ont donc été prolongés. Une fois le déconfinement sonné et la date du second tour fixée au 28 juin dernier, les Hellemmoises et Hellemmois ont finalement pu se rendre aux urnes et élire leur nouveau Conseil Communal.

La hiérarchie du premier tour a été confirmée et la liste conduite par Franck Gherbi a été élue avec plus de 39% des voix (Fig. 2).

### Une installation dans des conditions exceptionnelles...

Les nouveaux conseillers se sont réunis lors d'une séance ouverte à un public exceptionnellement réduit afin de se conformer aux directives gouvernementales et d'assurer la sécurité sanitaire de tous. Seule une cinquantaine de personnes parmi lesquelles Martine Aubry, Maire de Lille, plusieurs maires et élus des villes et collectivités voisines, quelques personnalités et un invité par élu, ont pu assister à l'installation. Les autres étaient invités à suivre le conseil sur [www.hellemmes.fr](http://www.hellemmes.fr) qui en assurait la retransmission en direct.

C'est donc à 17h30 précise que la doyenne Evelyne Ledez ouvre la séance qu'elle présidera jusqu'à l'élection du maire. Après avoir désigné Béverley Joliet, la benjamine de l'assemblée, au poste de secrétaire, Lucas Fournier et Sabra Benabbas en tant qu'assesseurs, elle précise les modalités de vote, recueille les candidatures et invite les élus à participer au scrutin.



Une fois le verdict du dépouillement proclamé, la doyenne a remis l'écharpe tricolore de premier magistrat à Franck Gherbi, élu avec 23 voix sur les 32 bulletins exprimés.

Après un discours d'investiture sobre et empreint d'émotion, le nouveau maire a procédé à l'élection des 9 adjoints qui formeront désormais son nouvel exécutif, avant de donner la composition complète du nouveau Conseil Communal (retrouvez l'intégralité du discours sur [www.hellemmes.fr](http://www.hellemmes.fr)).

L'équipe qui accompagnera le nouvel édile n'a plus grand-chose à voir avec la précédente. Paritaire, âgée de 51.8 ans en moyenne et renouvelée à plus de 65 %, elle est composée d'hommes et de femmes issu-e-s des partis socialiste et communiste, mais aussi de personnalités écologistes, démocrates et citoyennes rassemblées. Un mélange de générations et de compétences, de jeunesse et d'expérience pour agir « de façon constructive pendant le mandat qui s'ouvre en fidélité aux valeurs de justice et de solidarité pour de nouveaux logements sociaux de qualité, pour des équipements publics performants, pour la requalification des friches industrielles, pour un développement durable de la commune, et enfin pour une vraie démocratie locale. »

*"Je peux vous assurer Monsieur le Maire que vous aurez à vos côtés une équipe déterminée et motivée, prête à relever les défis qui se profilent et à mettre en œuvre le projet que nous avons porté devant les Hellemmoises et les Hellemmois"*

**Mabrouk ZOUAREG**

*Lors de la présentation de la liste des candidats aux postes d'Adjoints.*

1. Franck GHERBI, Maire d'Hellemmes

### Les Adjoints

2. Béverley JOLIET, 1<sup>ère</sup> Adjointe  
Jeunesse, Conseil Communal d'Enfants,  
Communication et Ville numérique.

3. Claude PRUVOT, 2<sup>ème</sup> Adjoint  
Dév. Durable, Espaces Naturels, Biodiversité,  
Cadre de vie, Qualité de l'Espace public,  
Zéro Déchet, Tranquillité Publique, Prévention.

4. Angélique GILBERT, 3<sup>ème</sup> Adjointe  
Culture, Médiathèque, Vie associative, Festivités.

5. Mabrouk ZOUAREG, 4<sup>ème</sup> Adjoint  
Solidarités, Inclusion, Action Sociale, CCAS,  
Logement et Economie Solidaire.

6. Evelyne LEDEZ, 5<sup>ème</sup> Adjointe  
Finances, Citoyenneté, Médiation, Aff. générales.

7. Michel DONDEYNE, 6<sup>ème</sup> Adjoint  
Politiques Seniors et Intergénération.

8. Evelyne NOVAK, 7<sup>ème</sup> Adjointe  
Education et Projet Educatif Local.

9. Quentin THOMMEN, 8<sup>ème</sup> Adjoint  
Participation Citoyenne, Conseils de Quartier  
et Politique de la Ville.

10. Mathieu REMOLEUX, 9<sup>ème</sup> Adjoint  
Transition écologique et solidaire, Suivi des  
programmes et suivi du rapport du GIEC.

### Les Conseillers délégués

11. Kamal BADDOU  
Emploi et Développement économique.

12. Sabra BENABBAS  
Petite Enfance.

13. Jean-Georges GAILLARD  
Voirie, Urbanisme, Patrimoine communal,  
Propreté urbaine et Commémorations.

14. Roger MALY  
Sport et Animations sportives.

15. Michelle LEGRAND  
Etat Civil et Cimetière.

16. Renée HIPPON  
Promotion de l'Egalité Femme-Homme.

17. Jean-Charles EVRARD  
Micro-projets, Actions nouvelles et innovantes.

18. Frédéric ONOF  
Plan Local du Commerce, Marché de plein air  
et Coopération décentralisée.

19. Karine TROTTEIN  
Santé, Communautaire et à l'AISSMC.

20. Sylvain FLORENT  
Actions de Proximité.

21. Patricia TETART  
Information des usagers, Journal communal.

22. Dalila BEDJAOU  
Qualité de vie, Inclusion des personnes  
en situation de Handicap, Accessibilité.

23. Hélène QUERSONNIER  
Transports doux et Plan vélo.

24. Sonia FALIU  
Relations avec les collectivités.

## Un maire une équipe pour tous les Hellemmois

Découvrez le visage de vos nouveaux élus...





Florian  
THIEFFRY



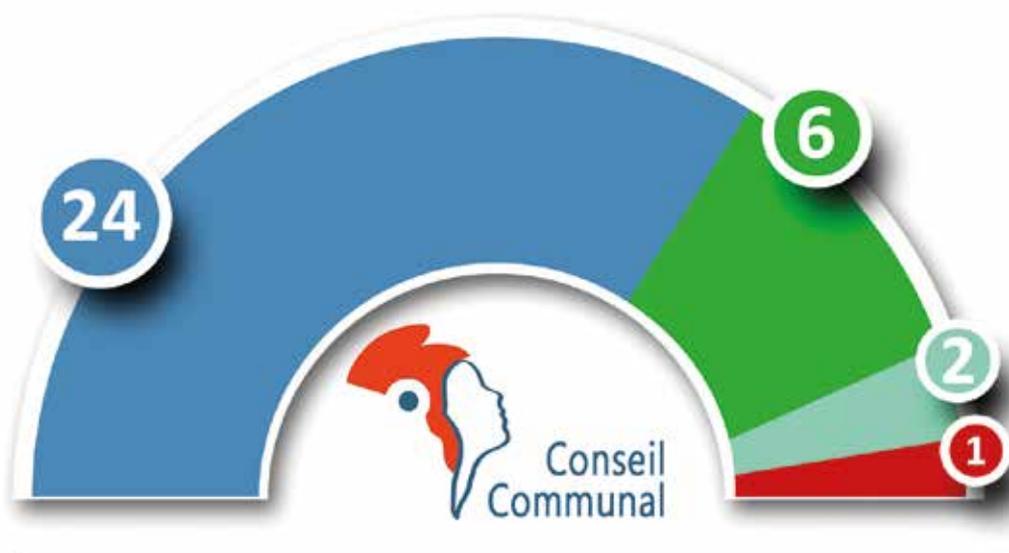
Kalid  
BOUANANI



Lucas  
FOURNIER



## Composition du Conseil Communal



Ensemble, réinventons Hellemmes  
*Notre commune solidaire !*

Hellemmes Verte 2020

Faire respirer Hellemmes

Décidez pour Hellemmes

## Une équipe à pied d'œuvre...

Dès la première semaine de leur mandat, les nouveaux élus ont multiplié les réunions afin de prendre la pleine mesure des contours de leurs délégations respectives et, pour les nouveaux, de bien comprendre les rouages de l'administration communale et prendre un premier contact avec leurs cadres de référence. Ils comptent bien continuer sur cette lancée pour impulser une nouvelle dynamique au service des Hellemmoises et des Hellemmois, s'attachant à mener à bien le projet qu'ils ont porté devant la population lors de la campagne électorale.

Dans leurs missions, ils seront guidés par 5 volontés fortes :

- Créer les conditions favorables au « bien grandir » et à l'épanouissement de tous les enfants et les jeunes ;
- Offrir un cadre de vie agréable, responsable et durable ;
- Affirmer et faire vivre la solidarité tout au long du parcours de vie de tous les habitants, notamment les plus vulnérables ;

- Assurer la tranquillité de tous ;
- Renforcer la convivialité, ciment de la vie collective avec la culture, le sport et le soutien envers le tissu associatif et les commerçants.

Pour mettre en œuvre leurs politiques et réaliser les projets, 5 commissions ont été désignées le 8 juillet. Chacune d'elles est présidée par un élu de la majorité et respecte le principe de la représentation proportionnelle à celle du Conseil à l'issue des élections pour permettre l'expression de chaque groupe politique au sein de l'assemblée communale.

Les différentes commissions sont ainsi indispensables à la bonne préparation des différents Conseils, et constituent une instance dans laquelle les élus peuvent débattre entre eux, mais peuvent aussi auditionner et échanger avec des intervenants extérieurs nécessaires à la pertinence des débats, ainsi qu'avec les cadres des différents services. Au sein des commissions, les membres donnent un avis orientant les décisions qui devront être votées lors du Conseil communal.

## Commission n°1

### Voirie - Urbanisme - Plan de déplacement - Patrimoine communal - Plan Climat Energie et Développement durable

Présidée par Jean-Georges Gaillard, elle veille à la conformité et à la mise en œuvre des projets de construction respectueuse des orientations politiques fixées. Elle en vérifie les accès, les réseaux, l'aspect environnemental, l'esthétique, sans oublier le respect de la réglementation, notamment dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme [PLU] et leur intégration dans le patrimoine existant. En lien avec la MEL, elle veille à l'entretien et à la rénovation de la voirie et des réseaux. Elle s'attachera en outre à développer les transports doux et le plan vélo. À travers la création d'une délégation « Environnement-Transition écologique », la commission aura à cœur de préserver, d'entretenir et d'assurer le déploiement du patrimoine végétal et arboricole sur l'ensemble du territoire. Accompagnée par l'ensemble des services municipaux, l'équipe travaillera dans une logique transversale pour que chaque sujet traité et chaque projet mené intègre une vision de développement durable. Ainsi, mettre en œuvre le Plan Climat Air Energie Territorial, accroître la



végétalisation, améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux, aménager des liaisons douces et veiller à ce que chaque marché public requiert des critères environnementaux feront partie, entre autres, de ses missions. Elle traite aussi des problématiques liées à la propreté urbaine et examine les demandes dans le cadre des primes à l'habitat...

**Composition :** JG Gaillard, C Pruvot, E Ledez, Q Thommen, M Rémoieux, H Quersonnier, F Onof, JP Beisert, J Gilbert, F Thieffry, L Fournier

## Commission n°2

### Solidarités - Seniors - Logement - Santé - Handicap - Accessibilité

Présidée par Mabrouk Zouareg, elle veille à apporter une aide aux personnes rencontrant des difficultés de vie. Par une écoute et une analyse de leurs besoins, elle aspire à créer et à maintenir le lien avec les administrés notamment par le biais du Centre Communal d'Action Sociale. L'axe majeur de l'action sera la réduction des inégalités autour de l'alimentation (chèques alimentaires,

travail avec l'épicerie sociale et solidaire et les Restos du cœur, ...), de la santé (facilitation de l'accès aux structures médicales et aux soins en lien avec l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels), de l'environnement social (accès au logement décent, lutte contre l'habitat indigne et délabré...), et de l'accompagnement administratif et budgétaire. Elle a pour objectif de faciliter la vie quotidienne des personnes à mobilité réduite, en situation d'isolement ou qui rencontrent des difficultés. Elle oriente la politique en matière d'inclusion sociale, de mise en accessibilité, mais également de solidarité et d'animation en direction des personnes âgées en s'appuyant notamment sur l'Espace Seniors...

**Composition :** M Zouareg, M Dondeyne, E Novak, K Trottein, D Bedjaoui, S Florent, Q Thommen, M Ledoux, A Taleb, K Bouanani, L Fournier



### Commission n°3

#### Famille - Petite enfance - Education - Jeunesse - Vie collective - Sport - Loisirs

Présidée par Sabra Benabbas, elle veille à créer un environnement favorable permettant aux Hellemmois de moins de 17 ans de grandir, s'épanouir, se construire, expérimenter... Elle œuvre également en direction des parents dont elle vise à simplifier la vie. Ses projets sont nombreux : développer les lieux d'accueil petite enfance, réussir la mise en route du nouveau groupe scolaire Rostand, promouvoir les circuits courts et les produits du terroir à la cantine, sensibiliser les jeunes à la culture, au sport, à l'environnement, développer les services civiques, les services volontaires européens et les aides financières pour les projets jeunes (bafa, permis...). Cette troisième commission sera chargée de la redynamisation du Conseil Communal des Enfants. Elle visera aussi à initier et accompagner les projets culturels : réflexion sur l'aménagement et le fonctionnement de la future médiathèque, soutien aux associations artistiques... Sur le volet Animations-Loisirs, elle s'attachera à faire perdurer les traditionnels temps festifs (Fête de la Musique, Festivités du 14 juillet, Saint-Nicolas et Marché de Noël, Festival de l'humour ...) ainsi qu'à favoriser l'émergence d'animations de quartier portées par



des associations ou des habitants... L'ambition de la commission est que chaque Hellemmoise et chaque Hellemmois puissent trouver pleinement sa place dans la grande diversité associative de la commune. Elle sera force de proposition afin de contribuer à rendre la commune toujours plus vivante et riche de partage pour les habitants de tous âges et de tous horizons.

**Composition :** *S Benabbas, B Joliet, A Gilibert, M Zouareg, E Novak, R Maly, S Florent, C Religieux, S Jamelin, K Bouanani, L Fournier*

### Commission n°4

#### Développement économique - Plan Local du Commerce - Emploi - Insertion



Présidée par Kamal Baddou, elle a pour prérogative principale l'impulsion d'une politique de redynamisation du commerce de proximité et de l'artisanat, de gestion du marché de plein air, mais aussi de favorisation de l'accès à l'emploi pour les Hellemmoises et les Hellemmois, notamment à travers des dispositifs innovants.

Elle facilitera la création d'espaces de travail partagés, des lieux et moyens mutualisés pour héberger et soutenir de nouveaux entrepreneurs.

Elle travaillera en étroite relation avec la Maison de l'Emploi et établira des partenariats avec la Chambre des métiers, la Chambre de commerce, la Région et l'Union des Commerçants Hellemmois.

Elle visera à lutter contre l'exclusion et le chômage en s'appuyant sur les structures d'insertion par l'activité économique (IAE) présentes sur le territoire.

**Composition :** *K Baddou, E Ledez, M Dondeyne, P Tétart, D Bedjaoui, F Onof, B Joliet, M Ledoux, A Taleb, F Thieffry, L Fournier*

## Commission n°5

### Affaires générales - Finances - Démocratie participative

Présidée par Evelyne Ledez, elle a pour mission de déterminer les orientations budgétaires de la commune et d'en assurer le suivi dans le respect des équilibres entre les dépenses et les recettes. Sa collaboration avec l'ensemble des autres commissions lui permet d'élaborer un budget réaliste et d'assurer la réalisation du programme pluriannuel d'investissements.

Cette commission a aussi pour objectif d'améliorer la vie démocratique locale en établissant un contact direct et régulier entre les élus et les Hellemmois. Elle développe les instances de débat, d'expression, de concertation mais aussi et surtout de propositions

autour de thèmes comme la solidarité, l'animation festive, la culture, le cadre de vie... Elle veillera ainsi au bon fonctionnement des Conseils de quartier et organisera la participation citoyenne des habitants lors des ateliers où seront abordés les grands projets d'aménagement.

**Composition :** E Ledez, B Joliet, A Gilibert, M Zouareg, Q Thommen, M Rémoieux, M Legrand, S Jamelin, J Gilbert, F Thieffry, L Fournier



## L'élection municipale en bref

**Il s'agit d'un scrutin de listes à 2 tours, associant à la fois scrutin majoritaire et scrutin proportionnel. Attention : tout bulletin modifié en quoi que ce soit est déclaré nul ; de la même façon, le panachage entre plusieurs listes est interdit.**

### Le premier tour

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 % des voix), elle obtient 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, en proportion du nombre de suffrages obtenus.

### Le second tour

En cas de 2<sup>nd</sup> tour, seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix au 1<sup>er</sup> tour peuvent se maintenir. Les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent toutefois fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis proportionnellement entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés (y compris la liste majoritaire). Après son élection, le conseil municipal se réunit au plus vite pour élire en son sein le maire et ses adjoints.

### Le saviez-vous ?

Les adjoints, et dans certaines circonstances, les autres conseillers municipaux, peuvent bénéficier de délégations accordées par le maire de la commune dans ses domaines de compétences. Les délégations sont exercées sous le contrôle et la responsabilité du maire.

En effet, selon l'article L 2122-18 du CGCT, le maire, bien qu'il soit seul chargé de l'administration communale peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints.



## Salir moins plutôt que de nettoyer plus...

Chaque jour, en complément des collectes des déchets ménagers effectuées par Esterra, les agents d'Inersol et du service de la propreté publique procèdent au nettoyage et à l'entretien de l'ensemble du domaine public. Malgré cet important travail, notre Commune, pour être propre et agréable à vivre, doit être respectée par l'ensemble de ses usagers.

Détritus, mégots, bouteilles, déjections canines, encombrants, tags, affichage sauvage... les éléments susceptibles de polluer notre environnement quotidien sont nombreux et nécessitent d'importants moyens humains, techniques et financiers pour être traités. Mais au-delà du travail fourni et de l'investissement en constante augmentation pour garantir la propreté de nos espaces publics, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme. Pour relever le défi d'une ville propre, il est indispensable que chaque Hellemmoise, chaque Hellemmois, soit sensibilisé et adopte un comportement responsable, afin d'assurer un mieux-vivre ensemble dans notre commune.

C'est pourquoi la Ville lance une nouvelle campagne de sensibilisation : affiches, panneaux d'information, réseaux sociaux, opérations Ville propre...

---

**Parce que certaines images valent mieux que de longs discours, la propreté urbaine s'affiche à Hellemmes !**

---

Afin de lutter contre les incivilités qui conduisent à la dégradation de notre paysage urbain et accompagner la nécessaire prise de conscience collective de cette problématique, Hellemmes s'est engagée dans une campagne déclinée autour de 3 illustrations.

## Une 1<sup>ère</sup> affiche porte sur les masques, gants et lingettes

Des masques sur les trottoirs, un gant en plastique dans un massif fleuri, une lingette dans le caniveau... jetés au sol par incivilité, ces nouveaux déchets liés à la crise de la Covid-19 fleurissent un peu partout en ville. Outre le problème sanitaire qu'ils présentent lié au risque de propagation du virus, ils sont une nuisance pour notre cadre de vie et un danger pour l'environnement et la faune locale. Il est conseillé de mettre les masques usagés dans un sac plastique, de côté pendant 24 heures, avant de jeter tout cela dans une poubelle (déchets non recyclables).



## Une 2<sup>ème</sup> affiche traite des déjections canines

Se retrouver à slalomer entre deux « crottes de chiens » sur le trottoir ou dans un parc, en essayant d'éviter à tout prix de marcher dedans est une pratique de plus en plus fréquente. Et il faut bien avouer que si avec le pied gauche, ça porte bonheur, rien n'est plus éreignant que d'avoir les chaussures souillées. Malgré la présence de distributeurs de sacs et la distribution gratuite de petits étuis aux propriétaires canins, force est de constater une recrudescence des déjections sur l'espace public. Ramasser : un geste simple qui permettrait à tous de marcher en toute tranquillité, en regardant le paysage plutôt que le bout de ses pieds...



## Une 3<sup>ème</sup> affiche cible les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont constitués de tous les objets, sacs poubelles ou autres matériels et déchets, déposés dans les rues hors des jours de collecte habituelle des encombrants. Ils sont en constante augmentation depuis quelques années et nécessitent d'importants moyens pour les évacuer (camion, agents,...).

Par ailleurs, de plus en plus de sacs poubelles sont déposés à proximité des corbeilles dans les rues. Mal attachés, leur contenu se répand et pollue les trottoirs...

Il est impératif de respecter les jours et horaires de collecte des encombrants et les règles de sortie des bacs de collecte des déchets ménagers, des cartons, des emballages et du verre... Dans certains quartiers, des bornes d'apport volontaire sont à disposition des habitants.





## Élu en charge de la propreté urbaine, Jean-Georges Gaillard répond à nos questions...

### Ha Quel sera le principal objectif de l'action communale en matière de propreté ?

**J-G G** Les principaux axes de notre action seront la lutte contre les incivilités et l'éducation des usagers. Les dépôts sauvages, les jets de canettes vides et de mégots, les poubelles non rentrées après la collecte et les déjections canines notamment sont les pollutions les plus visibles et sur lesquelles chacun peut agir directement. Pour nos prestataires et nos équipes de nettoyage internes, le défi à relever est celui de la réactivité. Il est impératif de réduire au maximum le délai entre le constat et le traitement. Pour cela, il nous faudra sans doute réfléchir à de nouveaux outils pour localiser les problèmes et alerter les équipes d'intervention compétentes.

### Ha Éduquer, sensibiliser, sanctionner ? Comment responsabiliser les citoyens ?

Éduquer les plus jeunes est essentiel et sans doute plus facile. De nombreuses actions sont menées dans les écoles, dans les activités péri et extrascolaires. Nous pouvons aussi compter sur l'appui de plusieurs associations locales qui développent des activités ludiques et pédagogiques tout au long de l'année.

Sur des sujets comme les masques ou les déjections canines, la sensibilisation fonctionne plutôt bien, même si son effet ne dure jamais très longtemps et qu'il nous faut sans cesse recommencer. Nous nous appuyons aussi sur l'organisation d'événements spécifiques comme les opérations propreté, le World Clean up day, le Zéro Déchet... Globalement, on voit

*bien qu'il y a aujourd'hui une prise de conscience environnementale mais qu'elle a du mal à se traduire dans les comportements. Nous poursuivrons nos efforts en matière de sensibilisation en multipliant les campagnes d'affichage, expositions, communications médiatiques et politiques, etc.*

*Pour ce qui est des sanctions, il faut aussi que nos concitoyens comprennent que le ramassage, l'évacuation et le traitement des déchets représentent un coût important pour la collectivité. Que ce coût est pris en charge par leurs impôts et que l'argent dépensé pour le ramassage des dépôts sauvages, l'enlèvement des tags ou le nettoyage des trottoirs pourrait servir à développer d'autres politiques pour le bien-être de tous. Mais dans la mesure où il y aura toujours des personnes récalcitrantes qui continueront à faire preuve d'incivilité, nous ne pourrons pas nous exonérer de mesures répressives. La vidéo-protection pourrait d'ailleurs aider à l'identification des contrevenants. Certaines sanctions sont déjà prévues, nous ferons en sorte de les appliquer.*

**La propreté urbaine est un éternel recommencement, surtout dans les villes à forte densité. Il suffit qu'une personne jette un déchet dans la rue et on a tout de suite une impression de saleté, alors que les agents dédiés peuvent très bien être passés quelques minutes plus tôt. Des moyens sont développés mais le niveau d'incivilité est tel que cela ne se voit pas forcément.**



Gisement de déchets global :

**660 000 tonnes par an**

Moyenne journalière :

**1 800 tonnes**  
de déchets ménagers

**550 kg/ habitant/an**

## Une collecte des déchets plus efficace et plus sécurisée...

La Métropole Européenne de Lille assure la collecte, le tri et la valorisation des déchets ménagers ainsi que la prévention de la production des déchets ménagers et assimilés. Engagée depuis de nombreuses années dans une démarche respectueuse du développement durable, elle expérimente depuis mai 2018 un nouveau mode de collecte et de pré-collecte des déchets pour 4000 usagers répartis sur 6 quartiers de Lille et Hellemmes. Des bacs de grande capacité (3200 litres) ont été installés sur le domaine public et sont collectés au moyen d'un véhicule muni d'un bras latéral robotisé.

La double particularité de cette collecte est qu'elle favorise le tri des déchets (3 bennes, 3 couleurs : jaune pour les déchets recyclables, gris pour les non recyclables, et vert pour le verre) et qu'elle est réalisée par un chauffeur directement depuis la cabine, avec un temps de vidage du bac de moins de 1 minute.

Le dispositif repose sur l'apport volontaire : les déchets sont déposés par les habitants dans les conteneurs spécifiques accessibles à tous 24h/24 et 7j/7. Cette expérimentation, initialement prévue pour une durée d'un an, a finalement été prolongée et va faire l'objet de quelques ajustements suite à la concertation publique lancée par la MEL.

Une première évaluation montre que pour une majorité des habitants, la collecte en apport volontaire est une solution qui favorise la baisse

des coûts et diminue la pollution liée aux ramassages individuels. Pour certains, la démarche d'apporter ses déchets dans les containers collectifs permet également une meilleure responsabilisation de l'utilisateur qui prend davantage conscience de ses déchets et du volume qu'ils représentent. D'autres estiment que ce concept permet de faciliter la tâche aux centres de tris car le tri réalisé en amont est plus qualitatif.

L'inconvénient majeur de ces conteneurs réside dans le fait qu'ils soient en plastique et font l'objet d'incendies volontaires réguliers. Pour pallier ce phénomène et le danger qu'il génère, les anciens conteneurs vont être remplacés par des bennes métalliques. Une nouvelle évaluation du dispositif sera effectuée dans quelques mois.



## Journée de l'Enfance et arbre de la Laïcité

*« Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité »*

**Kofi A. Annan,**  
secrétaire général de l'ONU.

Cette année, la Journée mondiale de l'Enfance s'inscrit dans un contexte bien particulier. La pandémie de la COVID-19 fait peser des menaces considérables sur les enfants, sur leur sécurité, leur bien-être, leur avenir et leurs droits.

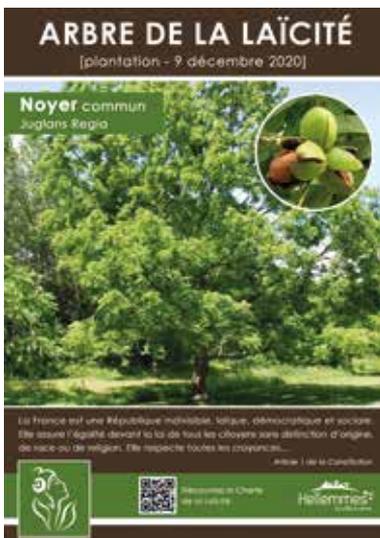
Au-delà de son aspect sanitaire dramatique, la crise que nous traversons est aussi une crise des droits de l'enfant. Les perturbations de notre société ont de lourdes répercussions sur les plus jeunes et les progrès durement acquis ces 30 dernières années pour faire progresser les droits des enfants risquent d'être mis à mal.

Face à ce contexte alarmant, la Journée mondiale de l'Enfance 2020 réaffirme plus que jamais la nécessité de s'engager ensemble pour mettre en lumière les droits de l'enfant et d'écouter comment envisager le monde d'après afin d'offrir à chaque enfant l'avenir qu'il mérite. Il est temps que les générations se réunissent pour réinventer le monde de demain, un monde où chaque enfant a la possibilité de grandir, de s'exprimer et d'être entendu.

### Le parc Bocquet aura son arbre de la laïcité...

Le 9 décembre prochain, un groupe d'enfants de l'école Berthelot-Sévigné accompagnera le Maire pour planter l'arbre de la laïcité dans le parc Bocquet, pour célébrer l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation de l'Église et de l'État.

Cette plantation a pour but de rappeler l'importance de la laïcité qui doit assurer à toutes et à tous, le droit de grandir et de vivre dans un monde où le respect et la tolérance doivent être la règle.





< PARTICIPATION CITOYENNE >

## Le Conseil Communal d'Enfants se renouvelle !

Du 17 au 27 novembre, le Conseil Communal d'Enfants était en campagne dans les écoles hellemmoises : trente-trois nouveaux conseillers enfants ont été élus par leurs camarades d'écoles.

Créé en 1985, le Conseil Communal d'Enfants (CCE) donne la possibilité aux jeunes Hellemmoises et Hellemmois scolarisés en CM1, CM2 et 6e, de devenir acteur de leur commune. Il permet également un apprentissage de la citoyenneté, de la démocratie, de faire vivre les valeurs de la République et d'améliorer le quotidien des jeunes mais aussi plus généralement de tous les habitants de la Commune.

### Comment se compose le Conseil Communal d'Enfants ?

Le CCE est une Assemblée présidée par le Maire et composée de 33 Conseillers enfants élus pour un mandat de deux ans. Les Conseillers ont pour mission d'exprimer leurs idées, d'imaginer et de mettre en

œuvre collectivement des actions concrètes et utiles pour améliorer la vie de leurs camarades. Les projets mis en place ont pour objectif de permettre le débat, de valoriser la parole des jeunes mais aussi de sensibiliser les habitants à différentes problématiques, qu'elles soient citoyennes, culturelles, solidaires ou environnementales.

### Comment se sont déroulées les élections ?

L'animatrice en charge du CCE s'est rendue dans l'ensemble des écoles primaires et collèges de la Commune pour expliquer le rôle des Conseillers enfants et le déroulement des élections.

Les enfants qui ont souhaité candidater, ont rempli avec leurs parents, une fiche de candidature.

Pendant une semaine, les candidats ont présenté et défendu leurs idées et leurs projets durant la campagne qu'ils ont menée au sein de leur école. Le jour des élections venu, les élèves ont voté afin d'élire leurs représentants avec la carte d'électeur qui leur a été attribuée à cet effet.

### Les commissions thématiques

Une fois élus, les Conseillers travaillent à la réalisation de leurs projets en participant à 4 commissions thématiques :

- Environnement
- Solidarités
- Culture & loisirs
- Discriminations

Ces commissions se réunissent en moyenne une fois par mois à l'Espace Jeunes et sont animées par l'animatrice du CCE. Le choix des projets est débattu lors de l'Assemblée Plénière qui se tient plusieurs fois par an. Cette Assemblée réunit l'ensemble des Conseillers enfants, le Maire et l'Élu en charge de la Jeunesse et du CCE pour échanger sur les projets, en dresser le bilan et débattre sur certains sujets avec les élus adultes.

### Des missions de représentations

Les Conseillers ont également pour rôle de représenter la commune d'Hellemmes dans chaque endroit où ils sont amenés à se rendre en délégation. Adhérent au réseau de l'ANACEJ (l'Association nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes), le CCE participe à l'ensemble des Congrès, des rencontres, des échanges et des débats organisés avec d'autres Conseils d'Enfants de toute la France. Alors si toi aussi tu souhaites t'impliquer avec enthousiasme au sein du CCE pour porter haut les couleurs de notre commune, dépose ta candidature !

### Le saviez-vous ?

Le premier Conseil Communal d'Enfants de France s'est tenu à Hellemmes en 1985 !



Adjointe au CCE, Béverley Joliet s'est rendue dans les classes pour présenter le Conseil et son fonctionnement



## 3 questions à Béverley JOLIET

1<sup>ère</sup> Adjointe en charge de la Jeunesse  
et du Conseil Communal d'Enfants  
Conseillère Municipale de Lille déléguée  
au Conseil Lillois de la Jeunesse

### Ha Comment définiriez-vous le Conseil Communal d'Enfants ?

**BJ.** *Pour l'avoir vécu de l'intérieur, d'abord en tant qu'enfant, puis en tant que jeune, je trouve que cette structure est bien plus qu'un lieu d'échange et de représentation : il offre aux enfants un réel outil de participation citoyenne qui les invite à contribuer concrètement et à donner leurs avis sur la politique jeunesse et les projets de la Commune. Qui sont plus à même que les enfants pour comprendre et répondre aux attentes de la jeunesse hellemmoise ? En début de mandat, les nouveaux Conseillers déterminent les orientations pour l'année à venir et ainsi élaborent, de manière collective, des réponses adaptées à certaines problématiques de la commune.*

### Ha Quels en sont les objectifs ?

**BJ.** *Le Conseil communal des enfants est une instance qui se veut à la fois éducative et citoyenne. Son ambition est de former les jeunes élus à la notion d'engagement, à appréhender les droits et les devoirs du citoyen et à faire vivre les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, socles de notre République. Les enfants sont initiés à la démocratie locale. Pendant leurs deux années de mandat, ils seront formés au fonctionnement de la commune d'Hellemmes, à son organisation avec la déclinaison de ses différents services et son budget.*

*Après l'acquisition de ce socle de compétences, ils se consacreront à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'intérêt général déclinés de façon territoriale et thématique.*

### Ha Dans quelle mesure pensez-vous qu'avoir été conseillère enfant, puis jeune, soit un avantage dans l'appréhension de votre mission ?

**BJ.** *Dès le plus jeune âge, j'avais cette ambition de promouvoir la parole des plus jeunes : c'est ainsi que mon parcours de citoyenne active a débuté. Cette opportunité de me saisir de ces outils de participation comme moyen de m'impliquer sur les questions de politiques jeunesse de la Municipalité, m'ont permis de réaliser des projets concrets et en mesurer l'importance et l'impact sur le quotidien des habitants de la ville. J'ai pu découvrir ma ville autrement et appris à présenter, défendre mes idées et mes projets. Aujourd'hui, en tant que 1<sup>ère</sup> adjointe, c'est devenu mon rôle au quotidien et je suis fière de pouvoir à mon tour, accompagner les plus jeunes dans chaque moment de leur vie et dans la réalisation de leurs actions et projets. Leur participation et leur implication active à la vie de la Commune permet de faire vivre la belle promesse républicaine de l'égalité entre tous les jeunes à pouvoir agir et s'épanouir.*



## Véhicules électriques

### 2 bornes de recharge en centre-ville

Si bonus écologique et prise de conscience environnementale incitent les automobilistes à acquérir des véhicules électriques ou hybrides, le manque de bornes de recharge constitue encore un frein considérable. Depuis cet été, l'obstacle est levé : Hellemmes dispose de deux bornes !

#### **IMPORTANT :**

**Peu importe la borne, le temps facturé est celui passé avec le véhicule branché (même si la charge est terminée) ! Seul le passage de la carte sur la borne ou via l'application stoppe la facturation.**

Dans le cadre du dispositif voté par la Métropole Européenne de Lille en 2017, 170 bornes de recharge publiques devaient être installées sur l'ensemble du territoire. S'il devait être livré en 2019, le chantier a pris un peu de retard, mais les équipements Bluelib sont désormais opérationnels : 30 bornes ont été installées dans tous les quartiers lillois et 2 sont aujourd'hui en fonction à Hellemmes, à proximité de la villa Lisbeth (ruelle Saint Sauveur).

Les emplacements sont matérialisés par un marquage au sol dédié et sont réservés à la recharge des véhicules. Tout stationnement sur ces emplacements sans utiliser le système fera l'objet d'une verbalisation.

#### **Tarifs**

Tous les modèles de véhicules électriques / hybrides rechargeables peuvent se connecter, chacune des bornes permettront d'alimenter 2 véhicules simultanément. Niveau tarifs, le coût dépend bien sûr du temps de charge : comptez 4€ pour 2 heures, 8€ au-delà. Une tarification de nuit (21h-7h) se révèle très intéressante pour une charge complète du véhicule.

À noter que s'agissant des bornes déployées par la MEL, l'abonnement est gratuit, avec une facturation par tranche de 20 minutes.

## Pour accéder au service déployé par la MEL, 2 possibilités :

### 1. Abonnement via le site [electrique.passpass.fr](http://electrique.passpass.fr)

Vous recevrez alors une carte pass pass dédiée (si vous n'en n'avez pas déjà) ou l'ajout de votre accès au service pass pass électrique directement sur votre carte (si vous en possédez déjà une).

### 2. Inscription via smartphone à tout moment

Commandez un code par le portail en ligne [www.electrique.passpass.fr](http://www.electrique.passpass.fr)

Munissez-vous de votre carte bancaire et relevez le code à 6 chiffres situé au centre de la borne. Suivez ensuite les indications de l'application.

Pour les bornes déployées par Bluelib, l'abonnement se fait via le site [www.bluelib.fr](http://www.bluelib.fr)

### Avec abonnement

#### Lancer une charge



#### Stopper une charge



### Avec un smartphone (uniquement pour les bornes MEL)

Tout s'effectue en ligne via l'application [passpassVE](#).

#### Lancez une charge

1. Sélectionnez le point de charge puis cliquez sur « Démarrer la charge »
2. Ouvrez la borne...
3. Puis branchez le câble à votre véhicule

#### Stoppez la charge

4. Sélectionnez la session de charge en cours et cliquez sur « Arrêter la charge »
5. Ouvrez la borne...
6. Puis retirez le câble et rangez-le

À télécharger sur [Google Play](#) ou [App Store](#).

## Infos pratiques

### Combien de temps pour recharger mon véhicule ?

Le temps de charge dépend du véhicule et de la prise utilisée. Sur la plupart des bornes, vous aurez le choix entre charge accélérée ou charge normale. En moyenne :

- 1h de charge « accélérée » permet de gagner **entre 60 et 80 km d'autonomie**
- 1h de charge « normale » permet de gagner **environ 30 à 50 km d'autonomie**

Tous les nouveaux véhicules sont compatibles pour les 2 vitesses de charge. Pour choisir votre vitesse de chargement, il vous suffit de prendre le câble correspondant et le brancher sur votre véhicule.

### Trouver toutes les bornes en un clic

Un site de référence pour les bornes MEL : [electrique.passpass.fr](http://electrique.passpass.fr)

Ce site donne toutes les informations utiles sur la localisation, la disponibilité, la mise en service des bornes, etc. L'information est actualisée en temps réel !



## Entre tradition et originalité : la nouvelle bière tendance d'Hellemmes...

20 ans après sa blonde toujours très appréciée et un succès mitigé pour sa blanche, la ligne Hellemus s'agrandit. Pour sa nouvelle bière, la municipalité innove : nouvelle recette, nouveau goût et nouvelle présentation. La brasserie des Moulins d'Ascq a concocté un breuvage qui allie puissance et fraîcheur, rondeur et tempérament, à l'image de la Commune.

Fruit d'une nouvelle collaboration entre la brasserie artisanale de Villeneuve d'Ascq et la municipalité, l'Hellemus IPA a été brassée avec le houblon cascade, un houblon très aromatique et amérisant, cultivé en Flandre. Arborant une belle robe cuivrée relevée d'une fine mousse crémeuse et persistante, cette nouvelle bière dévoile d'entrée de jeu des arômes d'agrumes où se démarque assez nettement le pamplemousse. En bouche, on trouve de légères notes épicées vite écartées par le houblon, très floral et très présent, qui révèle toute sa puissance jusqu'en finale.

Boisson chic et branchée, l'Hellemus IPA est une très jolie bière à l'amertume parfaitement maîtrisée, qui joue sur les acidulés et plaira assurément aux amateurs curieux comme aux connaisseurs exigeants.

Conditionnée en bouteilles de 75cl, elle titre 4,7% et sera bientôt disponible à la vente.

***Plus qu'une bière, cette IPA est un nouveau vecteur de communication.***

***Désaltérante, soyeuse, délicate et légère, on la dégustera dans nos cérémonies dès que la situation nous le permettra.***

## L'IPA, Kézako ?

Appellation de plus en plus courante chez les brasseurs artisanaux, l'Indian Pale Ale est un style de bière à fermentation haute qui a été développé en Angleterre au XVIII<sup>e</sup>, afin de supporter le voyage vers les colonies britanniques en Inde où elle était destinée (d'où son nom).

Son brassage avec une importante quantité de houblon garantissait une meilleure asepsie et permettait ainsi de mieux la conserver pendant le voyage long et mouvementé sur les océans.

Au-delà de ses propriétés assainissantes, le houblonnage intensif lui offre à la fois une belle couleur ambrée, des notes aromatiques plus intenses, notamment fruitées, et une amertume bien prononcée.



**Mathieu LEPOUTRE, artisan-brasseur, fondateur de la brasserie Moulins d'Ascq, a mis tout son savoir et son expertise au service de l'Hellemus.**



Moulins d'Ascq est une brasserie artisanale créée en 1999 à Villeneuve d'Ascq. Elle est au centre de la Ferme du Sens, un complexe unique et entièrement dédié à l'agriculture biologique, qui accueille également une boulangerie, deux restaurants et un magasin bio dans un cadre bucolique.

Mathieu Lepoutre, le fondateur de la brasserie voulait créer "une bonne bière artisanale". Pour lui, l'agriculture biologique permet de conserver le goût d'origine des ingrédients qu'il utilise et d'en connaître précisément la provenance. Ses fournisseurs sont comme lui, des artisans amoureux de leur produit. Ils participent ensemble au développement d'un système économique différent qui valorise le travail de l'ensemble de la filière.

La fabrication de la bière est avant tout un art où le savoir-faire et l'expérience du brasseur jouent un rôle déterminant. Une bière artisanale est le résultat d'un long processus de recherche et d'expérimentation. Artisan-brasseur audacieux, Mathieu Lepoutre n'hésite pas à tester des associations improbables de malts, d'épices et de houblons avec des caractères différents, parfois complètement opposés. Ce défi qu'il relève au quotidien a abouti à cette belle IPA qui réglera les amateurs de mousse fraîche.



## Éco-pâturage

### Quand chèvres et moutons remplacent nos tondeuses...

L'éco-pâturage est une solution pour entretenir les espaces verts, augmenter la biodiversité d'un site et créer du lien social...

C'est une technique d'entretien alternative des espaces verts par des herbivores en complémentarité ou substitution à l'entretien mécanique ou chimique. S'inscrivant dans une logique de développement durable, l'éco-pâturage présente plusieurs avantages : écologiques, sociaux et dans certains cas économiques.

---

### Une action écologique pour notre environnement

---

#### Le saviez-vous ?

La restitution quotidienne des fèces et urines modifie considérablement la vie du sol et booste la population de lombrics. Sur une prairie humide en friche, on compte environ 150 kg de vers de terre par hectare.

Sur cette même prairie soumise à l'éco-pâturage, on va en compter 2,5 tonnes. Les lombrics nourrissent 200 espèces de vertébrés.

L'éco-pâturage est un accélérateur de biodiversité. Contrairement à l'entretien mécanique ou chimique, l'entretien des espaces verts par des herbivores modifie l'écosystème existant. Il permet l'installation de nouvelles espèces floristiques et faunistiques de par le régime sélectif de l'herbivore. L'animal va trier en fonction des valeurs fourragères de la plante et va favoriser l'hétérogénéité du milieu, faisant indirectement apparaître de nouvelles espèces sensibles à croissance lente et limiter le développement des espèces coloniales, créant ainsi toute une mosaïque d'habitats. Ce nouveau biotope attire donc de nouvelles espèces animales.

Les excréments des herbivores de par leur composition, fertilisent naturellement le sol et induisent un changement d'habitat qui engendre l'apparition d'insectes auxiliaires. Par ailleurs, ces déjections peuvent aussi être récupérées pour produire un compost à forte activité microbienne.

Dans leurs poils, sous les sabots, dans leurs excréments et même dans leur tube digestif, les animaux transportent de parcelles en parcelles des graines, des spores et parfois des insectes. Véritable corridors biologiques actifs, ils participent à la dissémination des graines.

Diminution du bilan carbone et non utilisation de produits phytosanitaires participent à la réduction des gaz à effet de serre. Pour donner un ordre d'idée en comparaison à un entretien mécanique, une tondeuse autoportée de largeur de coupe 1.5 m pollue autant que 40 voitures. A l'heure où les politiques publiques prônent l'interdiction d'utiliser des pesticides pour les espaces verts, il devient nécessaire de trouver de nouvelles alternatives.

Enfin, l'éco-pâturage contribue de manière significative à la réduction des déchets verts (estimés à environ 17 millions de m<sup>3</sup>, soit 0,3 m<sup>3</sup> par habitant et par an).

---

### Allier efficacité et économie

---

Les économies financières engendrées par l'éco-pâturage ne sont pas systématiques. Tout dépend du site, des animaux utilisés, de la gestion précédente... Plusieurs critères entrent en ligne de compte et ne permettent pas d'affirmer pour tous les projets qu'ils coûtent moins cher qu'une gestion mécanique ou chimique.

Cependant, il peut paraître justifié qu'une gestion par herbivores soit financièrement plus élevée, étant donné qu'elle donne une plus-value au site d'un point de vue écologique et social. Par ailleurs, ce mode de gestion différenciée libère du temps pour les employés des espaces verts et élimine les coûts liés à l'acquisition et l'entretien de tondeuses ainsi qu'à l'évacuation des herbes tondues ou fauchées...

---

### Animer et recréer du lien avec le monde animal

---

L'éco-pâturage est vecteur de sociabilité et de bien-être. L'intégration des animaux au cœur de l'écosystème urbain redéveloppe la relation et les interactions entre l'homme et l'animal. Cette reconnexion, essentielle, s'est perdue en ville depuis quelques dizaines d'années, lorsqu'on a remplacé les animaux par des machines.

Pourtant, la présence des animaux apaise et divertit les habitants comme en témoigne l'engouement que suscitent les fermes urbaines et autres enclos éphémères mis en place lors d'événements ponctuels.

Par ailleurs, l'animal a une portée thérapeutique incontestable. Il redonne le sourire et apporte un réconfort aux personnes en difficulté intellectuelle ou physique.



#### Écologie

Favoriser la biodiversité  
Réduire les déchets verts  
Diminuer l'empreinte carbone



#### Attractivité

Visiteurs et usagers ravis  
Image tendance et innovante



#### Bien-être

Dispositif reposant  
Cadre silencieux



#### Économie

Aucun matériel nécessaire  
Aucun frais d'évacuation



Au Centre l'Espoir, le mouton de Ouessant a remplacé la tondeuse

## Le plus petit mouton du monde au service du Centre l'Espoir

Éviter de recourir aux engins mécaniques et aux produits phytosanitaires dans l'entretien de ses espaces végétalisés, un défi qu'est en passe de réussir le Centre de Rééducation l'Espoir.

Consciente de ces multiples enjeux et soucieuse de poursuivre son engagement pour un environnement toujours plus qualitatif et respectueux de la nature, l'association hellemmoise s'est lancée au printemps dernier dans le pâturage d'animaux herbivores pour l'entretien de son terrain.

Ainsi, une dizaine de moutons d'Ouessant (le plus petit mouton du monde / 40 cm de haut) et deux chèvres des Fossés (une race ancienne qu'il convient de préserver et dont on ne compte plus aujourd'hui que 900 spécimens) accompagnées de leurs progénitures (en tout cinq chevreaux) sont arrivés sur site fin mars. Une opération

écologique et responsable qui apporte un peu de légèreté en ces temps difficiles.

Le Centre souhaite ainsi arrêter la tonte mécanique et remettre un peu de vie animalière à proximité, en particulier pour les patients qui pourront admirer les animaux depuis leur fenêtre, en attendant de pouvoir, après les mesures restrictives dues à la crise sanitaire, réaliser des animations spécifiques.

Dans le même esprit, le projet permaculture va se poursuivre avec l'accueil prochain de nouvelles ruches.

À suivre...



## La bibliothèque s'adapte...

Horaires repensés, espaces réaménagés et mise en place du « click and collect », après avoir été fermée plusieurs mois, puis rouverte en application des mesures gouvernementales mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, la bibliothèque communale a de nouveau fermé ses portes le 1<sup>er</sup> novembre.

---

### Acte 1 - Les bons gestes pour se retrouver

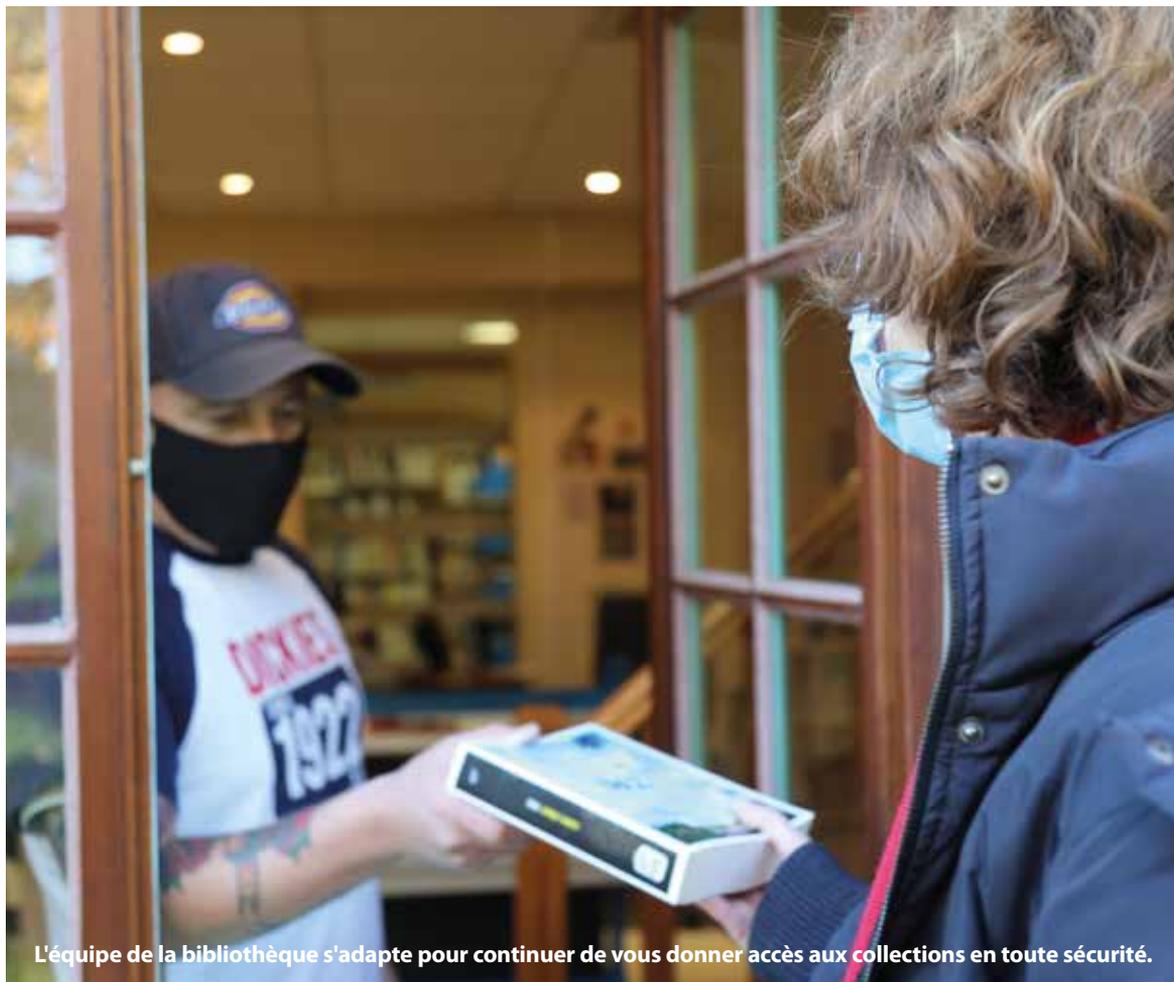
---

Heureuse de vous accueillir à nouveau malgré ce contexte inhabituel et insolite, l'équipe de la bibliothèque avait entièrement repensé son fonctionnement pour permettre le respect des consignes et protocoles stricts imposés par les autorités sanitaires.

**BIBLIOTHÈQUE  
COMMUNALE**  
**Parc F. Mitterrand**  
**155 rue R Salengro**  
☎ **03 20 56 93 38**  
**Bibhellemmes**  
**@mairie-lille.fr**

Port du masque obligatoire pour tout usager de plus de 11 ans, désinfection des mains à l'entrée (gel hydroalcoolique à disposition), accès limité à 5 personnes simultanément, limitation du temps de présence en conséquence, suppression des assises, consultation des livres et documents sur place non autorisée... Pour le retour de prêt, les livres devaient être déposés dans la boîte prévue à cet effet. Ils étaient ensuite mis en quarantaine 72 heures avant d'être passés en retour puis rangés dans la bibliothèque et à nouveau disponibles à l'emprunt.

Cette organisation contrainte et le respect des mesures par les usagers ont ainsi permis d'autoriser l'accès à la bibliothèque en toute sécurité.



L'équipe de la bibliothèque s'adapte pour continuer de vous donner accès aux collections en toute sécurité.

---

## Acte 2 - Nouvelle fermeture, nouveau dispositif

---

La réouverture de la bibliothèque avait mis un terme au dispositif « Click and Collect » qui avait été lancé le 10 juin pour répondre aux exigences de la crise sanitaire.

Suite aux nouvelles mesures prises par le gouvernement, liées au fort regain de la COVID-19, la bibliothèque communale a de nouveau fermé ses portes le 30 octobre pour une durée indéterminée.

Les locaux restent fermés donc au public mais vos bibliothécaires mettent tout en œuvre pour garder le lien avec vous et proposent un nouveau service de retrait de documents, sur réservation préalable : le "Clique et Fenêtre" ! Il est opérationnel depuis le 4 novembre et les retraits sont possibles les mercredis et jeudis, de 14h à 18h, ainsi que les samedis, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

---

## En cette période de confinement, faites le plein de culture !

---

### Le "Clique et fenêtre", simple et pratique

1/ Réservez en ligne jusque 15 documents, sur [www.bm-lille.fr](http://www.bm-lille.fr). L'objectif est d'offrir un accès maximal aux collections, tout en minimisant le nombre de sorties des abonné-es.

Besoin d'aide ? Contactez la bibliothèque au 03.20.56.93.38 / [bibhellemmes@mairie-lille.fr](mailto:bibhellemmes@mairie-lille.fr)

2/ Vous êtes averti-e, par mail ou téléphone, de la disponibilité de vos documents.

3/ Vous pouvez alors retirer vos réservations aux jours et horaires indiqués. Le retrait se fait dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Merci de vous munir de votre carte de bibliothèque ou de votre Pass Lille&Moi.

### Durée des emprunts

Elle est doublée et passe à 6 semaines. A réception de leurs réservations, les abonné-es ont 2 semaines pour venir les retirer.

### Navette interbibliothèques

La desserte d'Hellemmes est pour le moment limitée aux mardis, mercredis et samedis. Le nombre de passages pourra être augmenté en fonction du flux des transferts.

### Les retours de documents

Nous vous invitons à déposer vos retours dans la boîte extérieure prévue à cet effet. Conformément aux recommandations sanitaires, ils seront alors stockés pendant 3 jours, avant d'être à nouveau empruntables.

### Attention !

N'oubliez pas de vous munir également de l'attestation de déplacement dérogatoire, en cochant la case-motif « retrait de commandes ». Et rendez-vous à la fenêtre de la bibliothèque !

Les cartes au format papier ne sont plus valides. Pour bénéficier des services de la bibliothèque, il faut disposer d'une carte informatisée ou d'un Pass Lille&Moi que vous devez demander en ligne sur : [mesdemarches.lille.fr/](http://mesdemarches.lille.fr/)



## Un fonctionnement contraint...

Comme de nombreux services et commerces, la bibliothèque communale s'est donc réorganisée, tout comme elle l'avait fait durant le premier confinement, pour que ses lecteurs puissent continuer à profiter de ses collections. Isabelle De Souza, responsable des lieux, tente de conserver des liens chaleureux avec les usagers qui ne peuvent plus accéder à l'équipement, passer du temps au milieu des livres et échanger avec elle...

***"Après l'annonce du confinement, l'équipe est restée un moment en suspens, dans l'attente de savoir si elle allait pouvoir continuer à prêter des livres. Elle a finalement été soulagée d'apprendre qu'elle pouvait s'organiser pour assurer son service, même si les contraintes sont drastiques. La culture et les acteurs culturels sont très touchés par la crise. Il est essentiel de continuer à faire vivre les livres et la culture. Cette nouvelle organisation n'est bien sûr pas idéale. Ce qui est intéressant dans ce métier, ce sont les contacts avec les usagers. Ils ne viennent pas seulement chercher des livres, mais aussi pour échanger. Le fait qu'ils ne puissent plus entrer, que nous leur passons les livres par la fenêtre... les échanges sont très furtifs."***

Les mesures seront ajustées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

L'équipe de la bibliothèque reste à votre disposition pour vous conseiller sur vos emprunts, vous guider dans l'utilisation du "Clique et Fenêtre" ou vous apporter tout autre renseignement que vous pourriez souhaiter.



Le petit mot de...  
**Isabelle DE SOUZA**  
 Directrice de la médiathèque

## Médiathèque : la nouvelle Directrice se livre...

En attendant la fin des travaux de la future médiathèque, la bibliothèque communale s'est réorganisée avec un nouveau visage à sa tête. Origine, parcours, motivations, projets... Isabelle De Souza se présente en quelques mots pour le Ha !

Engagée dans le monde des bibliothèques et de la culture depuis plusieurs années, j'ai rejoint la Commune d'Hellemmes en début d'année, en tant que directrice de la future médiathèque.

Mon expérience s'est construite au sein des médiathèques lilloises, principalement sur la création ou la restructuration de médiathèques.

Ce qui me plaît dans mon métier, ce sont les découvertes, curiosités, expériences et rencontres qu'il permet. J'aime son côté couteau suisse : les collections, la programmation culturelle, les animations, les partenariats, les nouvelles formes d'apprentissages et le volet numérique. J'aime contribuer à créer des espaces d'échanges, de rencontres, de loisirs et rendre les lieux et les usages inclusifs.

Je suis également engagée, dans le monde associatif, sur les questions de lutte contre les stéréotypes, de construction de soi et d'inclusion.

Aujourd'hui, mes missions sont doubles : d'une part, le projet de la future médiathèque, et d'autre part, la direction de l'actuelle bibliothèque.

Ces derniers mois, pour le moins atypiques, nous ont poussés à développer ses services. D'abord en mode « click and collect », puis en mode dégradé lors de la réouverture de ses portes au public le 15 juillet, et maintenant en « Clique et Fenêtre ».

Les collections sont maintenant informatisées, et le fonctionnement mutualisé avec les bibliothèques voisines de Lille et Lomme : une seule carte, et des ressources multiples... De quoi patienter jusqu'à l'arrivée de la future médiathèque.

# Ni Saint-Nicolas, ni feu d'artifice, ni marché de Noël...

À l'approche du mois de décembre, avec cette deuxième vague particulièrement virulente et un léger frémissement des indicateurs épidémiologiques, les incertitudes demeurent sur la durée de la période du confinement et les interrogations s'installent sur la survivance de l'esprit de Noël et la façon dont les fêtes de fin d'année vont se dérouler.

Dans un tel contexte, guidée par les impératifs sanitaires et afin de préserver la santé de tous, la Commune a décidé, à grand regret, d'annuler les festivités pourtant très appréciées des Hellemmoises et des Hellemmois. Saint Nicolas ne descendra pas la façade de la mairie pour distribuer des friandises aux enfants, le feu d'artifice n'illuminera pas le parc François Mitterrand, les attractions foraines ne pourront s'installer sur la place Hentgès et l'Espace des Acacias n'accueillera pas le traditionnel marché de Noël...

De même, le banquet de fin d'année qui réunit traditionnellement plus de 150 seniors à l'Espace des Acacias, ni même le réveillon solidaire ne pourront avoir lieu... Toutefois, sachant à quel point les seniors sont attachés au colis de Noël, il a été décidé d'en maintenir la distribution. Mais à la différence des années précédentes et afin de garantir les gestes barrières et les protéger au maximum, les services de la Commune, le CCAS et l'Espace Seniors effectueront cette distribution au domicile.

Et pour que les enfants puissent bénéficier de la magie de Noël, Créartistik propose une émission web qu'ils pourront suivre sur YouTube et sur [www.hellemmes.fr](http://www.hellemmes.fr). Magiciens, chanteurs, imitateurs et lutins vous donnent rendez-vous le 19 décembre à 19h.

## Les dessins de l'Espoir...

À Hellemmes, c'est à l'aide de feutres et de crayons de couleur que les enfants de l'école Herriot ont exprimé leur solidarité avec les patients du Centre l'Espoir, qui luttent dans le contexte de crise sanitaire actuel et des mesures de restriction des visites de leurs proches.

Pour amener un peu de gaieté et de fraîcheur que seuls les enfants savent apporter, Madame Gaignard, Directrice du groupe scolaire voisin du Centre, a fait parvenir des dessins et des mots à l'attention des résidents de l'Espoir.

Pour ensoleiller leurs journées, les élèves de la classe de CE1/CE2 se sont présentés par écrit et leur ont offert leurs plus belles créations. Soutien et réconfort transparaissent dans ces dessins d'arbres multicolores qui permettent de sourire dans ces moments difficiles et troublés. Un soutien émotionnel qui se révèle parfois aussi important que l'aide matérielle.

Merci aux enfants et à l'équipe pédagogique de l'école !



**Les élèves de l'école Herriot se mobilisent à coups de crayons.**

# Un Noël pour tous !

Une bonne action, simple et utile, qui ne prend pas trop de temps et qui peut donner le sourire et un peu d'espoir aux gens.

## Que sont ces boîtes et que contiennent-elles ?

Ces boîtes à chaussures, chacun est invité à les remplir. Le but est d'offrir un petit cadeau aux personnes dans le besoin. On peut y mettre des denrées festives non périssables : bonbons, chocolats, gâteaux, boissons non alcoolisées... On peut aussi y glisser une écharpe, des gants, des chaussettes... et des petites surprises qui peuvent faire plaisir à quelqu'un qui n'a pas grand-chose. Une petite carte de vœux sera appréciée.

Menée pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, en partenariat avec la Halte St-Michel qui se charge de la distribution aux SDF et aux résidents du foyer Les Portes du Soleil, l'opération coordonnée à Hellemmes par Jacqueline Renel et l'équipe du Moulin d'Or, a permis de distribuer 380 boîtes en 2019.

**Vous pourrez déposer vos boîtes à l'accueil de la Mairie du 1<sup>er</sup> au 11 décembre 2020.**

### Autres points de collecte :

- Ecoles hellemmoises
- Collège Antoine de Saint-Exupéry
- Espace Jeunes
- 22 rue Charles Gide (Ottavio et Mireille Ferro)
- 6 rue du 8 mai 1945 (Mme Stievenaert)

### Modalités et autres points de dépôt :

- ☎ 06 64 95 27 03 /
- 📘 Un Noël Pour Tous Hellemmes.

